CANADIAN INSTITUTE FOR
INTERNATIONAL PEACE AND SECURITY

LA FRANCE ET L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE

DE L'OPPOSITION À LA COHABITATION

Janvier 1987

INSTITUT CANADIEN POUR LA PAIX ET
LA SÉCURITÉ INTERNATIONALES

PRÉFACE

L'auteur de ce document de travail est Charles-Philippe David, professeur de relations internationales et d'études stratégiques au Collège militaire royal de Saint-Jean, Saint-Jean-sur-Richelieu. Il est spécialiste des questions nucléaires, du contrôle des armements et des politiques américaines en matière de politique étrangère et de défense.

Les documents de travail sont des comptes rendus sur des recherches en cours et contiennent des informations qui deviennent désuètes très rapidement. Pour ces raisons, ils ne sont publiés que dans la langue de leurs auteurs et ils sont reproduits en quantités limitées. Les documents de travail sont distribués à un auditoire restraint composé principalement de spécialistes. Les opinions exprimées dans l'exposé sont celles de l'auteur et elles n'engagent en rien l'Institut ni le Conseil.

Nous vous invitons à faire part de vos observations sur ce document de travail à l'auteur, tant en ce qui concerne son contenu que sa valeur analytique pour un auditoire spécialisé. Veuillez adresser toute correspondance à ce sujet à M. Charles-Philippe David, Département des science humaines, Collège royal militaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J0J 1R0.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION: LA FRANCE ET L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE	1
I - LE MOUVEMENT STRATÉGIQUE VERS LA DÉFENSE ANTI-MISSILE	4
1.1 - L'Union soviétique et la défense stratégique	5
1.2 - Les États-Unis et l'IDS	7
II - LA DÉFENSE STRATÉGIQUE ET L'AVENIR DE LA FORCE DE DISSUASION	10
2.1 - La force nucléaire française d'aujourd'hui	11
2.2 - La force nucléaire française de demain	15
III - L'ÉVOLUTION DE LA POSITION FRANÇAISE SUR L'IDS	20
3.1 - Analyse chronologique	21
3.2 - Analyse thématique	30
IV - LE PROJET "EURÊKA"	42
V - LA FRANCE ET LA DÉFENSE ANTI-MISSILE BALISTIQUE TACTIQUE	50
5.1 - La solution des AMBT	54
5.2 - La France et l'initiative de défense européenne	59
CONCLUSION: ENTRE LES EXIGENCES DE LA STRATÉGIE ET LES IMPÉRATIFS DE LA TECHNOLOGIE	63
ANNEXE: Les projets "Eurêka"	67
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES	70

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau I - La force nucléaire française (1986)	12
Tableau II - La force nucléaire française (vers 1996)	13
Tableau III - Les projets Eurêka (exemples)	46
Tableau IV - Les fusées soviétiques à courte portée	53

INTRODUCTION

LA FRANCE ET L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE

"Tout bien pesé, avantages, inconvénients, j'ai dit au président Reagan que la France ne participerait pas à l'IDS."

Conférence de presse du président François Mitterand à Bonn, le 4 mai 1985.

Une idée constante a été répétée par la diplomatie française des deux dernières années: Paris ne participe pas officiellement à l'initiative de défense stratégique (IDS) lancée par Washington le 23 mars 1983. Mais il est une autre idée répétée aussi régulièrement, à savoir que la France considère le projet américain "en évolution", donc qui n'interdit pas la possibilité de rejoindre à un moment donné certains des objectifs stratégiques français. En d'autres mots, non seulement l'IDS "évolue" mais la réponse française en fait autant. Presque deux ans se sont écoulés depuis la position initiale de Paris, qui disait non au programme de défense spatiale, et aujourd'hui les déclarations officielles du gouvernement français sont beaucoup plus nuancées et assorties d'un bon nombre d'hypothèses ou de possibilités. Comme tous les pays alliés, voire aussi les superpuissances, la France vit dans l'incertitude politique et stratégique quant à la nature, les objectifs et surtout les effets du projet à long terme de l'IDS.

Cette étude vise ainsi à expliquer et à replacer dans son contexte la réaction française à l'initiative de défense stratégique. Cette réaction comporte plusieurs niveaux. **Au niveau stratégique,** la France est directement affectée par l'évolution technique et militaire de l'IDS. C'est là d'ailleurs, le principal dossier auquel Paris doit accorder beaucoup d'attention: comment la force de dissuasion s'adaptera-t-elle à un mouvement potentiel et éventuel des États-Unis et de l'URSS vers la défense stratégique?

Au niveau politique et diplomatique, l'évolution de la position française traduit les multiples interrogations gouvernementales et non-gouvernementales vis-à-vis d'un ensemble de dilemmes que confronte la France. En d'autres termes, d'un point de vue français, quels sont les avantages et les désavantages, les bénéfices et les coûts de l'initiative de défense stratégique?

Le troisième niveau est technologique et constitue en fait la principale réaction du gouvernement français à l'IDS. Comment maintenir la France dans le réseau compétitif des technologies de pointe, y compris spatiales, sans avoir à endosser officiellement le projet militaire américain que constitue l'IDS? De quelle manière impliquer la France et ses alliés européens dans les grands virages technologiques à venir, sans donner carte blanche aux États-Unis sur ce qui relèvera de ces grands tournants?

Enfin, **au dernier niveau, il y a la question de la sécurité européenne** qui, très paradoxalement, a et aura peut-être tendance à réconcilier -- au moins officiellement -- les États-Unis, la France, ainsi que la Grande-Bretagne et la RFA, sur tout le dossier de l'IDS dans ses aspects militaires comme dans ses aspects politiques.

Les hypothèses et les conclusions présentées sur ces différentes questions sont tout à fait exploratoires, puisque rien pour l'instant n'est absolument définitif en ce qui a trait à l'IDS. De plus, les sources bibliographiques qui ont servi à cette note de recherche sont de nature publique et disponibles à travers la littérature stratégique spécialisée. Les entrevues avec des experts sur la position française ont servi à vérifier des faits et des interprétations énoncés dans cette littérature, mais aucune documentation classifiée ou restreinte n'a été utilisée pour les fins de ce document.

I - LE MOUVEMENT STRATÉGIQUE VERS LA DÉFENSE ANTI-MISSILE

"La supériorité de la défensive sur l'offensive, bien conçue, est considérable."

Clausewitz, On War, Book One, ed. par Anatol Rapoport, N.Y.: Penguin Books, 1979, p. 114.

Nonobstant le traité ABM qui, depuis 1972, interdit le déploiement d'un système de défense anti-missile, les deux Grands ont toujours manifesté le désir de perfectionner une parade contre les armes nucléaires. Au fond, le concept clausewitzien de la défensive est toujours bien ancré dans la pensée et la pratique stratégiques. La "guerre des étoiles" n'est qu'un exemple récent et spectaculaire de cet intérêt pour la réalisation d'un bouclier anti-missile.[1] L'URSS à sa façon démontre aussi une volonté égale de recherche de moyens de défense contre l'armement atomique.

1.1 - L'Union soviétique et la défense stratégique

Des recherches récentes ont fait ressortir les progrès soviétiques dans le domaine de la défense anti-missile. Cette évolution a de quoi inquiéter les Américains, mais encore plus les Français pour qui l'efficacité de la force de dissuasion (dont on reparlera plus loin) est inversement proportionnelle à l'absence de moyens soviétiques qui puissent contrer une attaque par missiles balistiques. Il est difficile d'établir un consensus sur la portée de ces progrès, comme d'ailleurs, sur leur nature exacte.

C'est la commission Scowcroft qui la première, a souligné la modernisation en cours par l'URSS de sa flotte de missiles anti-aériens sol-air, pouvant être utilisés en outre contre des ogives nucléaires et des missiles à courte portée. Depuis cette constatation de la commission en avril 1983, des études subséquentes ont mis en lumière la portée de cette modernisation.[2]

1°) Le système ABM Galosh autour de Moscou, qui fût mis en place au début des années 60, est progressivement retiré pour faire place à deux nouveaux types d'intercepteurs anti-fusées, le SH-04 et surtout le SH-08 à forte accélération capable de performances sophistiquées de "décodage" pour

différencier les têtes nucléaires des leurres. En tout, une centaine de ces nouveaux intercepteurs seront déployés, avec une capacité de rechargement automatique. Cette modernisation, en théorie, affaiblira la possibilité de pénétration des missiles français du système de défense de Moscou. La stratégie anti-cités, et surtout des "oeuvres vives", qui consiste à détruire les centres administratifs et industriels vitaux pour la survie de l'URSS comme entité politique, pourrait en principe être quelque peu affaiblie si Moscou est mieux protégé (cela, sans tenir compte des contre-mesures françaises d'amélioration des ogives nucléaires).

2°) Le perfectionnement de systèmes de radar, comme celui de Krasnoyarsk en Sibérie centrale, est de nature à favoriser sensiblement la détection des missiles intercontinentaux qui s'approcheraient du territoire soviétique (il existe toujours un énorme débat sur la menace réelle posée par le radar de Krasnoyarsk, celui-ci étant l'objet d'une attention particulière par les Américains dans leurs négociations avec l'URSS sur le contrôle des armements). Tout développement dans le sens d'une meilleure détection des fusées assaillantes, est inquiétant pour la performance en temps de guerre, de la force de dissuasion française.

3°) La menace la plus importante pour la France, selon les experts, résulte de la continuelle mise au point du missile sol-air SA-X-12, celui-ci ayant une possibilité d'interception double contre les avions de chasse et les missiles. À Washington, on est même inquiet que le SA-X-12 puisse être capable de détruire des fusées balistiques stratégiques. Plusieurs, et c'est là un danger pour l'efficacité du plan nucléaire français, croient que ce missile sol-air serait même plus apte encore à intercepter les ogives de missiles lancés par les SNLE ("Sous-marins nucléaires lanceurs d'engins"). Enfin, ce missile aurait une grande capacité de "théâtre", c'est-à-dire d'attaque anti-missile tactique, par exemple contre les Pershing-II et les missiles de croisière. Ces thèses sont en partie réfutées par d'autres analyses qui minimisent l'impact du

SA-X-12, surtout en ce qui concerne ses performances potentielles vis-à-vis des fusées balistiques. De toute manière, le danger réel pour certains n'existe pas encore, dans la mesure où la version déployée du SA-X-12 (le "gladiateur") n'a pas de portée anti-missile, tandis que la formule encore en R & D (le "géant") pourrait avoir cette utilité.[3] Le dossier du SA-X-12 nage encore dans un océan de spéculations, mais il est vital pour le rendement de la force de dissuasion que ce missile n'enfreigne pas le traité ABM, tant et aussi longtemps que celui-ci restera en vigueur.

4°) Enfin, les Soviétiques (autant que les Américains) travaillent sur les lasers, les armes à énergie dirigée et les faisceaux de particules, mais de l'avis d'à peu près tout le monde, l'URSS traîne derrière les États-Unis sur l'ensemble de ces technologies, particulièrement dans le domaine des senseurs, systèmes de guidage, micro-électronique, robotique et informatique.[4]

Ces quatre pistes de modernisation démontrent que l'Union soviétique investit un effort énorme dans la recherche et le déploiement de systèmes de défense anti-missile. Il est évident que pour une petite puissance nucléaire comme la France, ces développements doivent être contenus dans toute la mesure du possible si les coûts du maintien de l'efficacité de la force de dissuasion sont pour demeurer raisonnables. En ce sens, il n'est pas surprenant de constater que les Français sont parmi ceux qui sont les plus ardents défenseurs du traité ABM de 1972.

1.2 - Les États-Unis et l'IDS

Toute tentative d'appliquer la thèse clausewitzienne de la "supériorité de la défensive sur l'offensive -- lorsque bien conçue ...", à l'ère nucléaire, comme les États-Unis semblent le faire, est de nature à provoquer un débat considérable. Personne n'a de réponse définitive quant à la possibilité de réaliser le rêve reaganien de l'astrodome spatial.

Cependant, une chose est frappante et a été relevée à profusion par les spécialistes français de la stratégie nucléaire: la facilité avec laquelle les représentants et porte-parole du gouvernement américain changent de position sur les buts de l'IDS.[5]

Au départ, beaucoup de confusion existait quant au sérieux et à la vraie nature du projet IDS. Il n'est pas difficile de comprendre que plusieurs réagirent comme le fit le président François Mitterrand en disant à Bonn le 4 mai 1985, en conférence de presse, et après avoir refusé l'invitation de Ronald Reagan de participer à l'IDS: "On ne peut discuter que de ce que l'on connaît, or je ne connais pas le contenu de la proposition américaine". C'est là tout le dilemme du projet de défense des États-Unis. Les espoirs fondés sur le concept d'astrodome étanche protégeant les populations d'Amérique et d'Europe contre une attaque soviétique, s'estompent à mesure qu'on réalise que l'IDS glisse inéluctablement vers une protection beaucoup moins ambitieuse et davantage "partielle", visant essentiellement la défense ponctuelle des silos et des bases militaires. Il ne s'agit plus alors de sauver les êtres humains, mais plutôt les machines de guerre nucléaire, rendant ainsi l'objectif moral de la "guerre des étoiles" au bout du compte tout aussi immoral que la situation actuelle qu'il cherche à corriger. Celle-ci en fait pourrait empirer si le plan de guerre atomique, constatant que les cibles militaires étaient bien défendues, retournait au principe des "représailles massives" contre les villes. La boucle de l'immoralité de la stratégie nucléaire se refermerait et le peuple américain "risquerait fort de se trouver", comme le suggère Lawrence Freedman, "dans la situation de l'automobiliste qui, ayant cru contracter une assurance tous risques, découvrira après l'accident que sa police ne couvrait que le véhicule ... et non les dommages corporels".[6]

À l'heure actuelle, tel que l'IDS se présente aux yeux des officiels et des stratèges français, trois points fondamentaux ressortent.

1°) Tout indique que la planète ne pourra être débarrassée de l'arme nucléaire, mais que des nouvelles armes (servant l'épée comme le bouclier) seront développées pour créer une combinaison originale. Il est donc clair qu'"on ne rendra pas la sécurité à la terre en étendant le champ de bataille à l'espace".[7]

2°) En ce sens, il est contradictoire de noter que tout en prônant le concept sous-jacent à l'IDS, les Américains se lancent à corps perdu dans un programme de réarmement offensif important (bombardier B1, fusée MX, les SNLE Trident et ses ogives C-4 et D-5, etc.) qui inclut par surcroît, des systèmes d'armes en théorie très efficaces contre les défenses anti-missiles (tel le missile de croisière et le bombardier invisible stealth). La confiance dans la possibilité d'une défense anti-fusée ne semble donc pas être illimitée, en tout cas pas au point de ralentir les efforts investis dans l'amélioration de la capacité de pénétration des ogives nucléaires.[8]

3°) Les États-Unis, tout comme l'URSS, ne pourront abandonner ou remplacer le système de la dissuasion, mais plutôt chercheront à le perfectionner et le "conventionnaliser". Comme dans les guerres conventionnelles, il s'agira de protéger au mieux, les moyens de représailles (les silos d'ICBM, les bases aériennes, le C^3I, les bases de sous-marins, etc.) afin de garantir l'efficacité d'une riposte nucléaire qui aurait été "surprise" par une première salve de type contreforce. Ainsi protégée, la triade stratégique serait à même d'être beaucoup mieux préparée pour la conduite d'opérations nucléaires en temps de guerre.[9]

Personne ne sait au juste ce que sera l'appareil défensif que projettent les États-Unis, mais la perception qu'il sera de nature anti-contreforce et limité à la protection des cibles militaires, inquiète définitivement moins les stratèges français, pour qui paradoxalement le concept d'astrodome aurait pu signifier la fin de la France comme puissance militaire nucléaire.

II - LA DÉFENSE STRATÉGIQUE ET L'AVENIR DE LA FORCE DE DISSUASION

"Mis par quelques coups de semonce devant l'alternative de la soumission consentie ou de l'extermination subie, quels gouvernements d'un petit pays auraient le courage ou la folie de choisir le deuxième terme?.... Je nie qu'au moment d'une épreuve de volonté, les chefs d'un pays qui périrait tout entier soient à égalité avec ceux d'un pays qui subirait quelques pertes."

Raymond Aron, Le Grand Débat. Initiation à la Stratégie Atomique. Paris: Calmann-Lévy, 1963, pp. 151-152.

"La dissuasion ne repose pas sur la certitude que l'agressé répondra, mais sur l'absence de certitude qu'il ne répondra pas."

André Fontaine, préface, dans Pascal Boniface et François Heisbourg, La Puce, les Hommes et la Bombe. Paris: Hachette, 1986, p. 12.

En quoi consiste la force de dissuasion française? Quelle est sa doctrine nucléaire, et en quoi les capacités et le plan de guerre atomiques de la France seront-ils touchés par une évolution stratégique, particulièrement de la part de l'Union soviétique, vers le développement et le déploiement d'une défense anti-missile? Les deux sections qui suivent tentent d'offrir quelques réponses préliminaires à ces questions.

2.1 - La force nucléaire française d'aujourd'hui

La force de dissuasion française représente la troisième puissance militaire nucléaire au monde, bien qu'elle soit très loin en arrière des deux superpuissances. Tout comme les capacités de celles-ci, la force française est constituée d'une triade d'armements (missiles basés au sol, emportés en mer et bombes transportées par bombardiers) qui comprend environ quatre cents têtes nucléaires stratégiques et tactiques -- voir les **tableaux I et II.**

Sur le plan stratégique, la France peut compter sur ses dix-huit missiles sol-sol balistiques du Plateau d'Albion, constamment améliorés en termes de renforcement et de pénétration. Elle se fie surtout, à ses six sous-marins nucléaires de la Force Océanique Stratégique qui sont équipés de missiles mer-sol balistiques M-20 et du nouveau M-4. À lui seul "l'Inflexible" emporte plus de têtes nucléaires à son bord (96) que les cinq autres SNLE (80). Par ailleurs, le M-4 est de tous les vecteurs nucléaires français stratégiques, le plus précis, avec une marge d'erreur circulaire probable d'environ 220-450 mètres.[10] Enfin, la force de dissuasion dispose de 18 Mirage IVA à longue portée et d'un ensemble de moyens tactiques (tels les missiles à courte portée Pluton et les avions de chasse Jaguar A et Mirage IIIE, ainsi que les Super Etendard basés sur porte-avions) qui viennent compléter la triade et les capacités nucléaires françaises.

La force de dissuasion, toutefois, n'a de valeur aux yeux de l'adversaire (en l'occurence l'Union soviétique) que si sa doctrine

TABLEAU I
LA FORCE NUCLÉAIRE FRANÇAISE (1986)

MODE DE REPRÉSAILLE	TYPE	EN STOCK DÉPLOYÉ	NOMBRE DE TÊTES NUCLÉAIRES	FORCE DESTRUCTRICE (KTS)	PORTÉE (KMS)
STRATÉGIQUE					
- Sol/sol balistique stratégique (SSBS)	S-3	18	18	1,000	3,500
- Mer/sol balistique stratégique (MSBS)*	M-20 (5)	80	80	1,000	3,000
	M-4 (1)	16 X 6	96	150	4,000
- Bombardiers	Mirage IVA	18 X 2	36	70	1,500
TACTIQUE (AU SOL)					
- Tactiques sol/sol**	Pluton	30-50	30-50+	15-25	120
- Avions de chasse	Jaguar A	45	45	10-20	720
	Mirage IIIE	30	30	10-20	800
TACTIQUE (EN MER)					
- Porte-avions	Super Etendard	40	40	10-20	650

TOTAL DES TÊTES NUCLÉAIRES: 395

(*) Les chiffres entre parenthèses sous la catégorie "type" indiquent le nombre de sous-marins.

(**) Les Plutons sont des missiles de type rechargeable.

TABLEAU II

LA FORCE NUCLÉAIRE FRANÇAISE (VERS 1996)

MODE DE REPRÉSAILLE	TYPE	PRÉVISION DU STOCK	NOMBRE DE TÊTES NUCLEAIRES	FORCE DESTRUCTRICE (KTS)	PORTÉE (KMS)
STRATÉGIQUE - Sol/sol balistique stratégique (SSBS)	S-3	18	18	1,000	3,500
	S-X	?	?	?	4,500
- Mer/sol balistique stratégique (MSBS)*	M-20 (1)	16	16	1,000	3,000
	M-4 (5)	80 X 6	480	150	4,000
	M-5 (1)	16 X 6	96	?	?
- Bombardiers	Mirage 2000N (ASMP)	85	?	100-300	1,000
TACTIQUE (AU SOL) - Tactiques sol/sol**	Hadès	100	100-200	60	350
TACTIQUE (EN MER) - Porte-avions	Super Etendard	53	53	10-20	650
	Super Etendard (ASMP)	?	?	100-300	750

TOTAL DES TÊTES NUCLÉAIRES: 860

(*) Les chiffres entre parenthèses sous la catégorie "type" indiquent le nombre de sous-marins.

(**) Les Hadès seront des missiles de type rechargeable.

d'utilisation apparaît comme valable et crédible. À ce sujet, un débat existe en France malgré toutes les indications d'un consensus national sur l'efficacité de la "dissuasion du faible au fort". Dans un premier camp, on retrouve les tenants de la position de Raymond Aron qui prétendent (comme le font David Yost et Pierre Lellouche entre autres) que la France ne pourrait réaliser aujourd'hui les objectifs de son plan de tir nucléaire, c'est-à-dire les "oeuvres vives", en riposte à une attaque soviétique contre les bases de silos, de bombardiers, de sous-marins et de commandement français. Mise devant une situation hypothétique où seulement quelques sous-marins en mer pourraient effectuer une représaille bien en deça des 100-150 cibles contenues dans les prévisions du plan de tir, la première école de pensée estime que la France aurait possiblement beaucoup plus à perdre que l'URSS devant "l'épreuve de volonté" nucléaire à laquelle Raymond Aron fait référence.[11]

La deuxième approche sur cette question, celle présentée par André Fontaine dans sa remarque sur l'efficacité de la dissuasion, rétorque qu'une fois le seuil minimal de destruction atteint, (ce que la force de dissuasion est et sera toujours apte à accomplir) l'Union soviétique ne risquerait jamais la guerre nucléaire et l'escalade avec l'OTAN et les États-Unis, afin de "gagner" la France. Dès l'instant où Moscou est convaincu que Paris croit profondément en la "rationalité de l'irrationalité" de sa doctrine fondée sur la "dissuasion proportionnelle", le premier n'a aucun intérêt à miser sur une attaque nucléaire, tandis que le second n'a pas à se lancer dans une course aux armements du genre contreforce.

Cependant, dans un contexte où l'Union soviétique s'apprêterait à déployer un système de défense anti-missile, même "partiel", les données du débat stratégique en France pourraient alors être considérablement modifiées et s'avérer au bout du compte, inquiétantes pour les chances de survie de la force de dissuasion.

2.2 - La force nucléaire française de demain

Si le traité ABM, interdisant aux superpuissances de déployer un système de protection contre une éventuelle attaque thermonucléaire, devait durer encore pendant très longtemps, la France n'aurait pas de raison de se tracasser. D'une part, il est assuré que d'ici dix ans, la force nucléaire française va tripler ses capacités en nombre de têtes nucléaires stratégiques (passant de 230 en 1986 à plus de 600 en 1996 -- cf. le **tableau II**). D'autre part, cette modernisation au coût de trente milliards de dollars va permettre à Paris d'élargir considérablement son plan de tir atomique, en vertu du nombre accru et de la meilleure précision de ses ogives nucléaires emportées par les nouvelles fusées M-4 et plus tard M-5 à bord des SNLE. En empruntant la route "contreforce", la France échappera probablement au dilemme actuel où elle doit effectuer une représaille **anti-cités** en cas d'assaut soviétique contre ses **cibles militaires**, un choix définitivement peu attrayant. Donc, la modernisation à venir, aurait comme avantage d'une part de procurer au président de la République plus d'options de réponse à l'intérieur du plan d'utilisation de la force de dissuasion, et d'autre part, de rendre le déclenchement des hostilités nucléaires lui-même, encore bien plus improbable.

Par contre, si le traité ABM devait être modifié, abrogé ou abandonné, et si l'URSS érigeait une défense anti-missile, cela aurait des implications sérieuses pour la position nucléaire de la France. Tout dépend ici de l'étendue et de la forme que prendrait ce système de défense. Si celui-ci était "étanche", c'est-à-dire qu'il protège la totalité du territoire soviétique -- une idée presqu'impensable -- il est évident que la capacité de pénétration de la force de dissuasion serait réduite à très peu. S'il était "partiel", c'est-à-dire qu'il assure une protection minimale des villes stratégiques, des cibles militaires et des postes de commandement soviétiques (une évolution stratégique beaucoup plus probable), les obstacles auxquels feraient face les fusées françaises resteraient énormes, mais non entièrement insurmontables.

Parmi les nombreux scénarios imaginables, celui d'une défense partielle de l'URSS reste le plus crédible. Dans une étude récente, John Prados, Joel Wit et Michael Zagurek ont calculé qu'il faudrait un déploiement substantiel d'intercepteurs ABM (au-delà de 1,500) pour affaiblir sérieusement la force nucléaire française.[12] Mais même environ 800 batteries anti-missiles diminueraient "quelque peu" la force de frappe de l'arsenal français (de 15 p. 100 de la population soviétique, cette force en anéantierait moins de 8 p. 100 en présence de 800 ABMs). Tout dépendrait de l'efficacité (50 p. 100, 60 p. 100, 80 p. 100?) du système de défense anti-missile soviétique. Tel que le concluent les auteurs de cette étude, "clearly France would be relatively better off if the status quo, which remains almost free of ballistic missile defenses, were preserved".[13]

Devant la perspective d'un déploiement partiel, on retrouve des points de vue optimistes et pessimistes sur l'avenir de la force de dissuasion.

Dans le camp des optimistes, ceux qui approuvent la thèse de la "rationalité de l'irrationalité" suggérée par André Fontaine, on explique que la France de toute manière ne cherche pas à abattre des cibles militaires, que celles-ci soient défendues ou non, puisque la doctrine d'emploi des fusées nucléaires vise la stratégie anti-cités. Il suffit donc de pouvoir concentrer et élargir le nombre d'ogives sur un certain objectif, comme Moscou par exemple, pour pouvoir surclasser les défenses anti-missiles et encore infliger de lourdes pertes à l'ennemi. Cinq ou huit pour cent de pertes en vie humaine demeure tout de même considérable pour un pays comme l'URSS. La position anti-cités, et par ricochet la foi absolue en la dissuasion, peuvent ainsi probablement survivre à un mouvement vers la défense stratégique.[14] De fait, un arsenal offensif n'est pas complètement à la merci d'une parade défensive, et il sera toujours possible pour la France de mettre au point une quantité de contre-mesures pour défaire et "surtaxer" les défenses ennemies. Par exemple, dans le cas d'une défense spatiale, les missiles balistiques futurs pourraient être protégés contre les effets des lasers continus, en

les durcissant et en adaptant leurs modes d'utilisation. Le rapport secret de la commission Delpech, présenté au ministre de la Défense le 30 janvier 1986, fait très sûrement référence à la nécessité d'étudier de nouvelles conceptions de missiles et de contre-mesures, aptes à compliquer les calculs de la défense ennemie.[15]

Sur le plan technique, plusieurs sont optimistes sur les capacités françaises de pouvoir surclasser un système de défense anti-missile soviétique partiel. Par exemple, les ingénieurs français peuvent modifier la trajectoire des fusées balistiques en leur imprimant une trajectoire courte ou "tombante"; multiplier et miniaturiser le nombre d'ogives indépendantes avec des capacités de durcissement et de pénétration accrues; construire et déployer des missiles de croisière invisibles ou indétectables; perfectionner des armes anti-satellites et anti-plates-formes orbitales ABM; épuiser les défenses adverses grâce au développement d'aides à la pénétration et au masquage des ogives et des leurres par des dispositifs infrarouges; mettre au point des techniques de destruction des radars ennemis; accroître la coordination des lancements entre fusées afin de diminuer sensiblement la durée des salves réalisées à partir de chacune d'entre elles; travailler sur une nouvelle génération d'armes nucléaires, comme celles pouvant produire des impulsions électro-magnétiques "aveuglantes"; et déployer une flotte de satellites, tels le Telecom-1 et le système Syracuse, pouvant permettre à la France de disposer d'un circuit d'alerte et de commandement des forces nucléaires qui soit très sophistiqué et entièrement indépendant.[16]

Dans le camp des pessimistes, l'avenir de la force de dissuasion dans un contexte où l'URSS possède une défense anti-missile est évalué en fonction de sa doctrine d'utilisation. Comme le rappelle Pierre Lellouche, "ce qui est vrai, c'est que l'anti-cités ne dissuade qu'une frappe contre nos villes; frappe que l'adversaire n'a aucune raison d'entreprendre, compte tenu de ses objectifs et de ses moyens".[17] Si l'Union soviétique, au moment où elle a mis en place un réseau ABM de 1,000 intercepteurs, décide d'attaquer des cibles militaires/nucléaires françaises (comme les

bases de SSBS et SNLE, ainsi que les aérodromes de Mirage IVA ou 2000N), que resterait-il à la France comme plan et capacités de riposte? Quelques centaines de têtes nucléaires à bord de sous-marins en mer devraient alors effectuer une représaille concentrée sur des cibles moins bien défendues par les Soviétiques, c'est-à-dire des villes. Plus le Kremlin produirait des couches de défense pour protéger ce qui a le plus de valeur à ses yeux, moins les ogives françaises seraient à même de pénétrer ces couches et d'infliger des dommages incommensurables à l'URSS. De toute manière, si la représaille de Paris était dirigée vers les cités de l'URSS, celle-ci détruirait assurément la France lors d'une seconde frappe.[18]

Les inquiétudes françaises seraient par conséquent compréhensibles dans l'éventualité où l'Union soviétique disposerait d'une couverture ABM importante. La situation de la "dissuasion du faible au fort" deviendrait celle du "très faible au très fort", ce qui causerait un déséquilibre important pour la posture stratégique de la France. Déjà ceux qui avaient des doutes sérieux sur la crédibilité du plan nucléaire français, en auraient encore plus dans un contexte où l'URSS se serait équippée de moyens de protection anti-missiles. Plus ceux-ci deviendraient efficaces, encore plus modestes voire inconséquentes, seraient les capacités de la force de dissuasion d'empêcher la destruction de la France par l'Union soviétique en cas de guerre.[19]

Que les optimistes ou les moins optimistes aient raison, il y a lieu de croire que si l'Union soviétique procède à un déploiement d'ABMs, les perspectives ne seront pas confortables pour la France et l'avenir de sa force nucléaire. Toutes les contre-mesures pour reprendre le dessus sur les défenses ennemies seraient assez coûteuses. On ne reviendra pas non plus à courte échéance sur la décision de 1972 de renoncer à un programme ABM français, qui serait sûrement futile et extrêmement dispendieux.[20] Si la France devait compenser l'établissement d'un réseau de défense anti-fusées soviétique par l'accroissement de sa capacité nucléaire, cela se ferait encore une fois aux dépens de ses forces conventionnelles engendrant une série d'autres problèmes.[21] Enfin, comme le suggère

Lawrence Freedman, "as a political matter enormous public doubts about the viability of the national strike force would almost certainly be raised".[22]

En somme, les anxiétés manifestées régulièrement par Paris vis-à-vis d'un mouvement par les superpuissances vers la défense stratégique sont justifiées et placent le gouvernement français devant des dilemmes politiques, diplomatiques, économiques et technologiques. Sans oublier les difficultés rattachées à la sécurité de l'OTAN et surtout de l'Allemagne, vis-à-vis lesquelles la France tentera probablement de participer à des solutions qui, en commun avec ses alliés, auront pour effet d'atténuer quelques-uns de ses dilemmes.

III - L'ÉVOLUTION DE LA POSITION FRANÇAISE SUR L'IDS

"La France est pour la paix dans l'espace.
La France est pour la paix des étoiles."

Le premier ministre Laurent Fabius, dans un discours prononcé devant l'Institut des hautes études de défense nationale, le 17 septembre 1984.

L'opinion émise par l'ancien premier ministre Laurent Fabius exprime assez bien l'attitude générale de Paris vis-à-vis de l'IDS. La France ne voit, en effet, aucun intérêt à militariser encore davantage l'espace, autrement que pour y placer des satellites de reconnaissance et de communication, nécessaires pour le fonctionnement de la dissuasion et des opérations nucléaires en temps de guerre. Cependant, beaucoup de nuances ont été apportées sur des éléments particuliers du vaste programme qu'est l'IDS.

3.1 - Analyse chronologique

La position française vis-à-vis de l'initiative de défense stratégique a passé par quatre phases de développement: la première étape s'étend de mars 1983 à mars 1984; la deuxième période dure d'avril 1984 à mars 1985; la troisième va d'avril 1985 à mars 1986, et enfin la dernière phase (celle dans laquelle nous sommes actuellement) a débuté en avril 1986.[23]

3.1.1 - La phase de réflexion et d'anticipation (mars 1983/mars 1984)

En mars 1983, les réactions du gouvernement et de la population française au programme de l'IDS sont marquées par l'incrédulité générale. Officiellement, on préfère ne pas commenter tout de suite l'annonce de l'initiative. Mais dans les journaux et parmi les experts, on saisit quand même l'intérêt autant que les effets négatifs de l'IDS.[24] On se demande si Reagan a mesuré les conséquences politiques de son projet, en particulier les effets de l'IDS sur le traité ABM de 1972, sur les options possibles de l'URSS pour contrer une défense stratégique, sur la militarisation croissante de l'espace, enfin sur l'avenir des moyennes puissances qui, comme la France, ne peuvent s'offrir le luxe d'une défense contre avions (DCA) de l'espace. On réfléchit beaucoup aussi sur les implications de l'IDS pour la dissuasion:

la guerre redeviendrait-elle tentante, donc probable, à un niveau inférieur de violence? Perspective très peu attrayante pour les Européens qui se souviennent des ravages de la guerre conventionnelle.

En autant que la France est concernée, une autre réflexion typique est de voir dans l'IDS une volonté américaine, et plus tard soviétique, "de maintenir la prépondérance de leur arsenal nucléaire face à celui des puissances montantes, de rester grands au milieu des petits".[25] Le plan de M. Reagan, perçoit-on dans les cercles stratégiques, n'est pas finalement très compatible avec la survie de la force de dissuasion.

À mesure que l'administration américaine démontre son intérêt sérieux et poussé pour l'idée d'un astrodome de défense, le gouvernement français -- à partir de septembre 1983 -- commence à anticiper les effets négatifs de l'IDS. Le président Mitterrand par deux fois, d'abord à New York devant l'ONU, ensuite à La Haye en février 1984, insiste sur la nécessité de bannir les armes anti-missiles et anti-satellites, et met tout le monde en garde contre une militarisation accrue de l'espace. En septembre, à l'ONU, il déclare: "l'espace deviendra-t-il un nouveau domaine où d'anciennes rivalités terrestres peuvent se développer sans limites?"[26] Naturellement, le président et son gouvernement manifestent une certaine inquiétude quant à la survie des traités de 1967 et 1972, devant garantir respectivement "la paix des étoiles" et l'absence de moyens de défense contre les fusées balistiques.

3.1.2 - La phase d'opposition (avril 1984/mars 1985)

Durant cette deuxième phase, la France passe d'une stratégie d'anticipation à une stratégie d'opposition, en alertant l'opinion publique (française et européenne surtout) sur les dangers de l'IDS, et en espérant qu'une réponse collective de plusieurs de ses alliés en Europe puisse, avec

elle, freiner l'élan politique du projet Reagan. Quelques étapes marquent le développement de cette nouvelle approche diplomatique:

- En juin, le délégué français à la Conférence sur le désarmement réunie à Genève, M. François de la Gorce, demande que les futures technologies anti-balistiques "fassent l'objet d'une négociation sérieuse en vue d'un accord sur des limitations vérifiables qui prennent effet avant que des développements irréversibles n'interviennent".[27] Le gouvernement se prononce ainsi officiellement, contre le développement de nouvelles technologies anti-missiles balistiques, ou si cela n'était pas possible, pour une limitation dûment contrôlée de celles-ci.

- Un mois plus tard, le ministre des relations extérieures Claude Cheysson estime que le plan Reagan équivaut à une ligne Maginot de l'espace: "Alors que les alliés des États-Unis seraient menacés par des missiles à plus courte portée [....] les pays européens pourraient-ils encore croire en la protection américaine?"[28]

- À mesure que les critiques étalées dans la presse deviennent de plus en plus sophistiquées, tant du point de vue de leurs arguments techniques que stratégiques, le nouveau gouvernement du premier ministre Laurent Fabius (en fonction depuis le 17 juillet) passe à l'offensive.[29] Dans un discours prononcé à l'Institut des hautes études de défense nationale, M. Fabius déclare que le développement de systèmes anti-missiles relancerait la course aux armements offensifs et précipiterait un nouveau sentiment chez les Européens de découplage de leur sécurité par rapport à celle des États-Unis.[30] Le même argument est répété par l'ambassadeur français à Washington (Bernard Vernier-Palliez) le 29 octobre, et par François Mitterrand le 16 décembre lorsqu'il décrit l'IDS comme un plan de "surarmement".[31] Puis le 9 février 1985, M. Charles Hernu (le ministre de la Défense) exprime ouvertement la crainte qu'avec deux superpuissances dotées de moyens défensifs étanches, les petites puissances comme la France

ne fassent les frais d'un condominium ou d'une collusion entre les deux Grands.[32]

- Tout au long des mois de février et mars, le gouvernement consulte d'autres pays, tels l'Allemagne et la Grande-Bretagne, pour tenter de définir une position européenne commune sur l'IDS. Cette position viserait à stopper le projet américain qui résulterait en un bouleversement de l'équilibre des forces.[33] Cette stratégie ne connaît guère de succès puisque le 26 mars, Washington prend les devants en invitant dix-huit pays à joindre officiellement l'IDS et participer à des contrats de recherche.[34] À partir de ce moment, les considérations françaises sur le maintien de la dissuasion nucléaire apparaîtront moins préoccupantes aux yeux des autres gouvernements européens, ceux-ci se souciant beaucoup plus des retombées économiques et technologiques de l'offre faite par Washington. On constate à la fin de mars que Paris semble isolé sur le plan diplomatique, et seul à se pencher sur les conséquences stratégiques néfastes de l'IDS pour l'Europe.

3.1.3 - La phase de concurrence (avril 1985/mars 1986)

Si la France veut la "paix des étoiles", les pays européens eux, veulent surtout la paix à l'intérieur de l'alliance atlantique. Il n'est donc pas très avantageux pour Paris de s'opposer à l'IDS, dans l'espoir de recueillir des appuis d'autres capitales, sans offrir à celles-ci une alternative intéressante. Cette alternative, annoncée le 17 avril, porte le nom très approprié, d'"Eurêka" ("European Research Coordination Agency"). Il s'agit pour Paris de lancer le défi d'une Europe unie sur le plan technologique, qui soit capable de mettre sur pied de vastes programmes de recherche et de développement (principalement non-militaires).

Pendant un an, d'avril 85 à mars 86, la France en poussant "Eurêka" va chercher à concurrencer l'IDS, sans toutefois forcer ses partenaires européens à devoir choisir entre une collaboration avec l'IDS et une participation dans "Eurêka". De cette façon, Paris espère peut-être séduire les gouvernements d'Europe, davantage à la cause française qu'à la cause américaine.

En premier lieu, la réaction européenne, anglaise et allemande particulièrement, n'est pas extrêmement enthousiaste (bien que la France présente "Eurêka" comme un projet franco-allemand). Lors de la réunion ministérielle de l'Union de l'Europe Occidentale les 22 et 23 avril, Roland Dumas (le ministre des Relations extérieures) met en garde les Européens contre l'inévitable rôle de "sous-traitant" qu'ils joueraient à l'intérieur de l'IDS, suggérant à son tour:

> "Plutôt que de répondre en désordre, ou bien négativement, à l'offre qui est faite du côté américain, ce qu'il faut c'est une mobilisation des Européens qui permette de faire de cette coopération autre chose qu'une résignation".[35]

Cette mobilisation tardera à venir puisque Londres et Bonn entre autres, se soucient plus pour l'instant de formuler une réponse dans le cadre de l'IDS que de s'occuper d'une communauté technologique. Les dés sont jetés en fait, durant le sommet de Bonn (où les pays industrialisés se rencontrent du 2 au 4 mai), lorsque le président Mitterrand est seul à rejeter l'offre de participation dans l'IDS, évoquant des raisons stratégiques et de "sous-traitance" et en concluant: "Les Européens ne doivent pas gâcher leur talent dans un projet non-européen".[36] Ce "non" français, toutefois, n'empêche pas que trois sociétés -- le consortium Matra, le groupe Thomson-CSF et la Compagnie industrielle des lasers -- soient sollicitées par l'Organisation de l'IDS (la SDIO) pour leur savoir-faire dans les lasers et les miroirs réfléchissants.[37]

En second lieu, passé le test de fidélité manifesté par Londres et

Bonn à l'endroit du projet américain de défense spatiale, ceux-ci vont à partir de la fin mai, être résolument plus enthousiastes vis-à-vis d'"Eurêka". Le pari de la concurrence, poursuivi par la France, est gagné lors du sommet de Constance où le chancelier Ouest-Allemand Helmut Kohl, donne son appui au projet de Mitterrand (le 31 mai). Au Conseil européen de Milan, les 28 et 29 juin, on reconnaît que faire une Europe de la haute technologie est maintenant tout aussi important que d'avoir fait à une certaine époque, l'Europe de l'agriculture. La France y présente cinq propositions de "renaissance technologique" dans les domaines suivants: l'informatique, les télécommunications, la robotique, les matériaux et les biotechnologies.[38]

Par la suite, deux conférences vont institutionnaliser "Eurêka":

- Aux assises européennes de la technologie réunies à Paris les 17 et 18 juillet, dix-sept pays lancent officiellement le programme "Eurêka". Paris promet d'investir 1 milliard de francs (150 millions de dollars US) pour le soutien des projets. Un ambassadeur français est nommé pour faire le tour de l'Europe et expliquer le nouveau programme.[39]

- À Hanovre en Allemagne, les 5 et 6 novembre, dix-huit pays vont tomber d'accord sur la charte des objectifs et de l'organisation d'"Eurêka". Une conférence ministérielle se réunira régulièrement afin d'approuver et de coordonner tous les projets technologiques qualifiés à recevoir l'étiquette "Eurêka". On insiste à plusieurs reprises sur le fait que ces projets sont essentiellement civils, et donc qu'ils ne peuvent être anti-IDS. On ne nie pas que certains d'entre eux pourront servir à des tâches militaires, mais "Eurêka" reste quand même un programme civil de haute technologie.[40]

Enfin, dix contrats inter-européens d'entreprises sont signés et l'Allemagne promet d'investir une somme importante d'ici à la prochaine réunion.

Somme toute la France réussit avant la fin de l'année 1985, à faire accepter son projet "Eurêka", qui n'aurait jamais existé, sans l'impulsion politique causée par le défi et l'offre de participation lancés par les Américains aux Européens dans le domaine de la haute technologie.

Sur le plan purement stratégique, et devant le sérieux manifesté par Washington face à l'IDS, la France redouble d'ardeur sur deux fronts. D'abord elle continue de plaider en faveur d'une non-militarisation de l'espace dans le cadre de la Conférence sur le désarmement à Genève,[41] et ensuite -- à l'occasion d'un voyage du ministre de la Défense Paul Quilès aux États-Unis -- elle affirme son intention d'intensifier les recherches dans les contre-mesures et capacités de pénétration de la force nucléaire française, afin de pouvoir surclasser toutes formes de défense anti-fusées.[42] C'est à ce moment qu'une commission (la "Commission Delpech", du nom de son président Jean-François Delpech) est constituée pour conseiller la présidence et la défense nationale sur les moyens à prendre pour contrer les efforts de protection anti-missiles entrepris par l'URSS. Au début du mois de décembre, la Grande-Bretagne annonce son intention de participer à l'IDS, en même temps que la RFA suggère la possibilité de construire en Europe une défense anti-missile balistique tactique (AMBT) de conception européenne et américaine. C'est le début d'une "IDE" ("initiative de défense européenne") qui deviendra quelque peu controversée durant l'année 1986.

À l'approche des élections législatives du mois de mars, le gouvernement devient extrêmement flexible sur la question de la participation des compagnies françaises à l'IDS, si cette participation s'effectue sur une base non-officielle. Puis, la campagne électorale fait ressortir pour la première fois en France un débat important sur l'IDS, avec le maire Jacques Chirac (leader du RPR). Ce dernier se déclara entièrement favorable au concept de l'IDS et à une collaboration entre Paris et Washington.[43] En fait l'ère de la "cohabitation" est arrivée bien

avant son temps: déjà, la réponse négative des socialistes envers l'IDS a été assortie d'une totale liberté pour les entreprises de négocier avec les Américains. Avec l'élection en mars des partis de droite comme majorité législative à l'Assemblée nationale, et la nomination de Jacques Chirac comme premier ministre, un changement d'attitude va s'opérer.[44]

3.1.4 - La phase de "cohabitation" (avril 86/aujourd'hui)

Le changement de gouvernement en France, des socialistes aux néo-gaullistes, va se traduire par une orientation beaucoup plus sereine à l'endroit de l'IDS. À partir d'avril, le premier ministre Chirac, le ministre des Affaires étrangères Jean-Bernard Raimond et le ministre de la Défense André Giraud vont, sur trois dossiers principaux, à tout le moins, poursuivre les politiques du gouvernement précédent mais surtout faire montre de beaucoup plus de réalisme à l'égard du projet américain.

- Sur l'IDS elle-même, M. Chirac en parle comme d'un "grand mouvement inévitable, irréversible et justifié", et ajoute: "Il serait irresponsable de rester au bord de la route, notamment pour un pays comme la France qui ne peut pas ne pas s'associer à cette grande recherche ... que de surcroît le gouvernement approuve".[45] Bien que ce point de vue ne soit pas partagé par le président Mitterrand (qui l'a fait savoir à maintes reprises), on constate néanmoins l'émergence d'un consensus latent sur l'IDS. On est de plus en plus d'accord à Paris sur le fait que l'IDS a subi une "évolution importante", pour reprendre les mots de M. Raimond: "Il n'est plus question d'une disparition de la dissuasion nucléaire ou d'une substitution à celle-ci" explique le ministre.[46] La force de dissuasion peut donc coexister, cohabiter à l'avenir, avec le programme américain de recherches technologiques spatiales.[47] Le problème qu'on soulève, et la raison pour laquelle Paris continue de souhaiter la non-militarisation de l'espace et le respect du traité ABM, est que le maintien de la force

nucléaire française va sûrement nécessiter des coûts supplémentaires importants. Quant à l'aspect technique de la crédibilité de cette force (i.e. ses capacités de pénétration), on demeure confiant de pouvoir surtaxer et défaire les moyens défensifs envisagés.[48] En ce sens, la mise en orbite de satellites de reconnaissance et d'observation (programmes Syracuse et Helios) devraient dans l'avenir grandement améliorer la performance et la précision des fusées balistiques françaises.

- Sur "Eurêka", la position du gouvernement Chirac est similaire. Le projet technologique peut aisément cohabiter avec l'IDS, à un point tel que le 3 juillet le président Mitterrand offre aux hommes d'affaires américains d'investir dans les réalisations d'"Eurêka"![49] Sur les entrefaits, la troisième réunion ministérielle d'"Eurêka", à Londres le 30 juin, consacre la mise en oeuvre de soixante-deux projets inter-européens de coopération technologique, parmi lesquels quarante impliquent la France, représentant en tout un investissement de près de 2 milliards de dollars.[50] De plus, l'Allemagne fédérale (qui a adhéré formellement à l'IDS le 27 mars 1986) décide d'injecter 227 millions de dollars dans les projets "Eurêka", et même les Anglais semblent maintenant pleinement convaincus de l'intérêt d'une Europe technologique. "Eurêka" est donc en bonne voie de réalisation.

- Enfin sur le dossier de la défense de théâtre, ou les AMBT (les anti-missiles balistiques tactiques), la France démontre un certain intérêt à étudier avec la RFA la faisabilité d'une telle défense. Bien que celle-ci ne pourrait se substituer à la dissuasion nucléaire, elle aurait comme objectifs de détourner les nouveaux missiles soviétiques à courte portée avant qu'ils n'explosent sur le sol allemand ou français (consulter la section V de cette étude). Jacques Chirac et André Giraud se sont prononcés à plusieurs reprises en faveur d'un effort européen pour se protéger d'une capacité anti-force soviétique.[51] En ce sens, Paris encourage discrètement des sociétés comme Thomson, Matra et Aérospatiale

à répondre aux appels d'offre américains en vue de lancer des programmes de recherche sur une défense de théâtre (autrement appelée l'IDE: l'initiative de défense européenne).[52] Des contrats ont même été passés, ou seraient sur le point de l'être, entre Matra et la SDIO en ce qui a trait au perfectionnement des systèmes de détection par laser, et entre Thomson, Aérospatiale et le "strategic defense command" de l'armée américaine sur la conception d'une architecture de défense anti-missile pour l'Europe. La valeur totale de ces contrats s'élèveraient à juste un peu plus de 1 million de dollars US.

Somme toute, l'approche du gouvernement Chirac est différente du gouvernement précédent seulement dans la mesure où elle est moins rhétorique et plus réaliste.[53] Elle demeure fidèle aux deux piliers principaux de l'attitude de la France vis-à-vis de l'IDS: d'une part, pas de participation officielle avec celle-ci, mais les compagnies françaises sont encouragées à négocier avec la SDIO et les firmes américaines; d'autre part, des appuis substantiels et déterminés à l'endroit d'une communauté européenne de la haute technologie. En fait l'originalité de l'administration Chirac réside surtout dans sa tentative de ramener la France au coeur des recherches en cours sur l'IDS, par le biais du dossier des AMBT où elle est appelée à jouer un rôle primordial aux côtés des Américains et des Allemands. De cette manière, Paris entend rester bien en ligne avec l'IDS et libre de se joindre aux recherches qui auront un impact direct sur la sécurité de la France et de l'OTAN.

3.2 - Analyse thématique

La lecture des articles de journaux, des revues spécialisées, des commentaires et des livres qui ont été écrits en France ou ailleurs sur la position française vis-à-vis de l'IDS, fait ressortir depuis trois ans une douzaine de thèmes qui ont été à un moment donné ou à un autre mis en évidence.

3.2.1 - La nécessité de poursuivre le but de l'IDS

Il y a en fin de compte assez peu d'experts et de commentateurs français qui aient donné leur appui inconditionnel au projet reaganien de l'astrodome spatial. Ceux qui le firent avaient en tête les mêmes motivations qu'on retrouve aux États-Unis chez les partisans de l'IDS: la supériorité morale du concept et ses possibilités technologiques. Dans la première catégorie de motivations, on retrouve par exemple ce jugement:

> "Baser indéfiniment la sécurité sur la menace de massacrer les civils n'est tout de même pas un remède très chrétien. Et aussi le simple bon sens: l'entassement perpétuel des mégatonnes dans le baril de poudre sur lequel nous vivons -- au nom de la sécurité! -- à la poursuite de l'"équilibre de la terreur" difficile à définir et sans cesse remis en cause, a conduit les jeunes générations à mettre sérieusement en question la santé mentale de leurs aînés ..."[54]

D'autres, comme le général Gallois, ajoutent des considérations techniques dans leur plaidoyer en faveur de l'IDS, suggérant les avantages énormes que récolterait l'Europe si celle-ci -- à l'occasion d'une initiative de défense européenne -- disposait d'un parapluie anti-nucléaire. On suggère alors une mobilisation à fond de train des ressources pour réaliser un système de défense (basé sur terre et dans l'espace) qui serait adapté au théâtre européen.[55]

3.2.2 - La "forteresse Amérique"

La réaction majoritaire en France, suite à l'annonce de l'IDS, a été de concevoir ce nouveau plan américain comme une tentative de créer une "forteresse" autour de l'Amérique. La question devait alors être soulevée: cette "forteresse" de l'IDS allait-elle protéger l'Europe?

Dans le cas où les États-Unis disposeraient seuls d'un astrodome de défense, on parle tantôt d'une meilleure stabilité stratégique, tantôt de

l'éternel "découplage" entre les Américains et les Européens. Dans la première éventualité, la dissuasion est rendue meilleure puisque les missiles basés au sol en terre américaine sont protégés contre une frappe surprise des Soviétiques. À ce moment, pense-t-on, Washington serait plus enclin à venir aider ses alliés et risquer les villes des États-Unis pour défendre celles d'Europe. Par conséquent, il est dans l'intérêt des Européens que les États-Unis enrayent leur vulnérabilité à une attaque nucléaire soviétique.[56] Dans le second scénario, celui du "découplage", on craint, comme l'explique David Yost, l'effet suivant: "BMD for the US homeland would create a sort of psychological decoupling in many European eyes, implying that the fate of the United States was no longer as dependent on events in Europe".[57] En ce sens, il est perçu comme contradictoire de réclamer en même temps que l'IDS, une modernisation des forces nucléaires en Europe: si la première a un but très moral, comment expliquer les objectifs de la seconde, autrement que par une volonté réelle de mener une guerre limitée sur le vieux continent tout en cherchant à épargner le nouveau?[58] La peur du "découplage" est une fois de plus ressentie.

Dans le cas où la capacité défensive est équivalente chez les deux Grands, il y aurait également un problème dans la mesure où, tel que l'expose François Heisbourg, "le résultat serait d'annihiler l'effet dissuasif que joue l'arme nucléaire. La garantie nucléaire que les États-Unis accordent à l'Europe pourrait donc encore moins jouer qu'elle ne le fait actuellement".[59] Là aussi, selon cette perspective, le "couplage" serait érodé puisque la parité offensive et défensive entre les super-grands empêcherait les Américains d'enclencher leurs systèmes stratégiques ou tactiques de représaille nucléaire. Le rapport des forces classiques pourrait alors de nouveau reprendre toute sa valeur en Europe, probablement à l'avantage des Soviétiques.

3.2.3 - La guerre nucléaire limitée

Dans la même veine, plusieurs craignent qu'une éventuelle défense spatiale américaine et soviétique "renforce l'argumentation des pacifistes européens qui craignent que l'élévation du seuil de la guerre nucléaire, entre les deux Grands, n'abaisse celui de la guerre nucléaire en Europe".[60] D'une part, l'URSS serait peut-être davantage prête à utiliser ses fusées pour attaquer l'Europe, sachant qu'elle est protégée d'une riposte américaine.[61] D'autre part, les États-Unis seraient également plus disposés à utiliser leurs missiles de théâtre Pershing-II et leurs missiles de croisière, croyant être à l'abri d'une représaille soviétique contre leur territoire.[62] Pour les Européens, ceci voudrait dire que la guerre nucléaire serait perçue par les superpuissances comme contrôlable, mais qu'en fait elle serait toujours aussi dévastatrice pour l'ensemble du territoire de l'OTAN et de la France. À moins bien sûr que la totalité de l'Europe soit protégée au même titre que les États-Unis, ce qui parait à prime abord être irréalisable. L'idée de défendre uniquement les bases militaires et les fusées de l'OTAN reste cependant beaucoup plus probable, bien qu'elle ne diminue en rien la possibilité théorique d'une "préemption" où un côté chercherait à affaiblir l'autre côté par une attaque surprise, laissant ce dernier dans une position désavantageuse pour la poursuite d'une guerre nucléaire de type contreforce.[63] En d'autres mots, celui qui frapperait en premier gagnerait par attrition.

3.2.4 - Le retour de la guerre conventionnelle

Plus fondamentale encore est cette opinion très souvent exprimée: "En ayant voulu interdire la guerre nucléaire, on aurait en fait restauré la guerre traditionnelle dans tous ses droits".[64] Il faut toujours se rappeler que Français comme Européens se croiront (à juste titre) continuellement à la merci d'une attaque conventionnelle à partir du moment

où la dissuasion par l'équilibre de la terreur ne joue plus.[65] Cette dissuasion constitue pour la France et les pays de l'OTAN une manière de se défendre à peu de frais, tout en leur évitant une trop grande militarisation. Le consensus en Europe sur la nécessité de maintenir un seuil minimal de dissuasion nucléaire est déjà difficile à faire accepter, sans qu'il faille retourner en arrière pour avoir à imposer aux populations de plus grands sacrifices encore, afin de mettre en oeuvre une dissuasion conventionnelle convenable. En somme, s'il s'avérerait intéressant pour les Américains de se soustraire de la garantie nucléaire encombrante qui les lie aux Européens, ceux-ci trouveraient au contraire fort peu attrayant d'avoir à se préparer davantage à la guerre conventionnelle. Aux dires de Benoit d'Aboville, le directeur adjoint du bureau du contrôle des armements au ministère des Affaires étrangères, qui s'adressait au public américain le 8 novembre 1984: "Making the world safe for conventional war is not at all appealing for Europeans".[66] Et d'ajouter un ancien ambassadeur français qui déclarait devant la presse à Washington: "Twenty centuries of history have taught us that conventional deterrence does not work..."[67]

3.2.5 - Vers une course aux armements "mixte"

Une perception qui est très répandue chez les Français et les Européens, est que le déploiement de moyens défensifs anti-missiles ne réduira aucunement le momentum de la course aux armements. Celle-ci au lieu d'être seulement de nature offensive, deviendra en plus défensive, conduisant ainsi à l'élaboration de ce que Pierre Lellouche appelle "un système de dissuasion mixte, caractérisé par la réintroduction des ABM et [...] par l'accroissement des forces offensives de part et d'autre".[68] En plus ce système pourrait être extrêmement instable si chacune des forces nucléaires des deux Grands est planifiée et équipée en fonction d'une attaque préemptive sur les défenses ennemies. David Yost explique très bien à ce sujet les craintes européennes:

"The arms race would be intensified, it is argued, by expanded offensive forces and penetration aids to overwhelm defenses as well as by a competition in defensive capabilities. A first-strike risk would arise, it is suggested, because the side striking first could possibly overwhelm the enemy's defenses and thus eliminate, through counterforce strikes, a large portion of the enemy's retaliatory forces and then use his own alerted defenses to counter the surviving enemy forces and limit damage to acceptable levels. European observers hypothesize that BMD deployments could lead either side to believe in the feasibility of executing such a first-strike. Or they speculate, such deployments could provoke the other side into preemptive attack in order to forestall these perceived first-strike preparations".[69]

Une course aux armements "mixte" dans ce contexte serait loin de rassurer les Européens, qui considèrent par ailleurs cette course comme parfaitement inutile et très dispendieuse. En effet, pourquoi appuyer le projet de l'IDS américaine si au bout du compte, la modernisation des forces offensives et défensives, de chaque côté, laisse la France et l'Europe de l'Ouest dans une situation aussi précaire, sinon pire, que celle d'aujourd'hui?

3.2.6 - La survie de la force de dissuasion

Cette course offensive et défensive entre les superpuissances serait assez néfaste pour les petites puissances nucléaires (voir la section II de cette étude). Même une défense limitée déployée par l'URSS causerait des problèmes pour la France, du moins face aux coûts additionnels que celle-ci devrait investir pour disposer de la capacité de saturer les réseaux défensifs. Plusieurs croient qu'à la limite, il est possible que la force de dissuasion voit sa valeur annulée par la présence de systèmes anti-balistiques.[70] Au pire la France devrait alors quitter son statut de pays autonome au sein de l'alliance, pour réintégrer le commandement militaire de l'OTAN afin de trouver collectivement des solutions aux nouveaux problèmes de sécurité.[71] D'autres experts toutefois, s'en font

beaucoup moins. Ils prétendent, à juste titre probablement, que Paris a les moyens de s'adapter aux nouvelles réalités stratégiques (de toute manière qui seront loin de correspondre à l'idéal d'une défense parfaite); et que la conséquence pratique la plus évidente sera que la France "restera nécessairement cantonnée à une stratégie anti-cités, alors que l'URSS continuera, elle, de diversifier ses options, nucléaires et non nucléaires".[72] Tant que le réseau défensif soviétique se concentrera uniquement autour des cibles militaires, conclut Pierre Lellouche, il restera possible pour la France de menacer les villes de l'URSS.

3.2.7 - La solution de la défense anti-missile balistique tactique

Depuis tout récemment, l'objectif de l'IDS (i.e. un astrodome spatial) a laissé sa place en pratique à des buts plus modestes, qui visent essentiellement à pourvoir les cibles militaires d'une protection anti-missile. En manifestant un intérêt marqué pour le déploiement d'un système AMBT en Europe, les États-Unis recherchent plusieurs bénéfices:

- Neutraliser la critique principale qui est faite au sujet du projet Reagan en Europe, à savoir que l'IDS serait incapable de détruire les fusées, les avions et les missiles de croisière à courte portée. L'IDE rassurait donc les Européens, surtout les Allemands, sur la question du "découplage".[73]

- Aux yeux de Washington, les AMBT, parce qu'ils ne violent pas les clauses du traité ABM de 1972, permettraient de procéder avec un déploiement assez rapide en Europe des premières technologies dites de "défense terminale" qu'on associerait alors aux fruits de l'IDS. En termes de politique intérieure aux États-Unis, ce déploiement aurait l'avantage de conserver ou stimuler les appuis que recueille l'IDS au Congrès et dans le grand public, qui exigent des résultats concrets de cette gigantesque initiative.

- Un avantage, plus grand encore pour le gouvernement américain, est que le projet d'une défense de théâtre AMBT pourrait devenir un thème de coopération à la hauteur des ambitions technologiques de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne.[74] C'est également pour ceux-ci une opportunité intéressante d'adapter l'IDS à des besoins purement européens. En particulier pour la France (thème soulevé de plus en plus dans les discussions stratégiques), les AMBT, en protégeant les objectifs militaires, pourraient apporter une garantie supplémentaire au fonctionnement de la force de dissuasion. De fait, l'URSS serait probablement moins pressée de lancer une frappe surprise sur des unités de missiles protégés par des AMBT, parce qu'elle saurait que ces missiles seraient toujours en mesure de lui infliger des pertes considérables et inacceptables. On constate qu'il existe à Paris une volonté évidente d'étudier la possibilité de construire avec les Allemands et les Anglais une défense aérienne élargie et un sytème AMBT d'ampleur continentale. Tout ceci soulève cependant une série d'interrogations et de problèmes qu'on analysera plus loin (cf. la section V).

3.2.8 - Le sort réservé au traité ABM

La crainte manifestée le plus souvent en France comme en Europe de l'Ouest, porte sur l'avenir du traité ABM de 1972. Il est inévitable que ce traité, ainsi que celui de 1967 sur l'utilisation de l'espace pour des fins non-nucléaires, vont devoir être amendés ou au pire abandonnés, si les recherches sur l'IDS débouchent sur un déploiement de systèmes défensifs stratégiques. Cette perspective ne plait guère aux Français pour deux raisons:

- L'abandon du traité ABM précipiterait les superpuissances dans une course aux armements encore plus prononcée, puisque de chaque côté, on chercherait à pénétrer les défenses ennemies. Tout ceci n'aurait rien de rassurant pour le maintien d'une force de dissuasion française crédible,

qui puisse bénéficier d'un environnement stratégique stable, prévisible et fondée sur la coopération plutôt que la confrontation.[75]

- Dans un contexte plus général, on perçoit une incompatibilité objective entre la volonté américaine grandissante de vouloir permettre au moins une défense ponctuelle de ses bases d'ICBM, par exemple, et la nécessité pour la France de garantir un minimum d'efficacité contre une défense de ce genre qui serait déployée par l'URSS. La stratégie anti-cités pourrait être éventuellement contrée, dans la mesure où une protection partielle serait supplantée par une défense totale ou étanche. En France, certains comme Pierre Lellouche souhaitent un tout autre scénario:

> "D'un point de vue européen, la solution idéale serait que les deux Grands se mettent d'accord sur une réduction drastique de leurs arsenaux offensifs, couplée à un renforcement du traité ABM et à un accord sur les armes anti-satellites, et qu'enfin ils "gèlent" totalement leurs programmes de recherche respectifs en matière d'ABM".[76]

Si les superpuissances laissent tomber les restrictions sur les ABM, la France devra, comme la Grande-Bretagne et la Chine, dépenser beaucoup plus pour assurer l'efficacité de sa capacité de riposte vis-à-vis des systèmes anti-missiles.

3.2.9 - La menace anti-satellite

Dans le même ordre d'idées, si les armes anti-satellites ne sont pas bannies, elles représenteront une menace sérieuse pour le commandement fonctionnel des forces nucléaires françaises. De fait, dès le moment qu'une crise stratégique éclate, un adversaire qui détruirait les satellites appartenant à la France réussirait en même temps à détruire le "système nerveux", c'est-à-dire le C^3 qui contrôle la force de dissuasion.

Paris vient tout juste de lancer le TELECOM-1, un satellite de communications, et veut à long terme disposer d'un réseau de satellites de commandement (le "Syracuse") et aussi d'observation (le "Hélios"). Bien que la France pourrait vouloir développer ses propres armes anti-satellites, afin de neutraliser un système de défense spatiale ou d'en dégrader suffisamment les performances, elle préférerait de loin que ces armes ne soient pas déployées par les deux Grands. La conclusion est en ce sens très claire: "France fears that if it stresses the importance of feasibility of space weapons, it will endanger the very basis of its own nuclear status".[77]

3.2.10 - Le manque de consultation

Un événement important comme le discours du président Reagan annonçant l'IDS, aurait dû être précédé d'une série de consultations avec les alliés des États-Unis. Mais personne en fait n'a été consulté ou mis en confidence sur le projet, et pire encore, c'est à la toute dernière minute qu'on corrigea le texte du discours afin de signaler que l'IDS protégerait également l'Europe:

> "À la demande urgente du département d'État, le président Reagan a ajouté à la dernière minute une phrase concernant l'Europe dans son discours [...] indiquant que la défense stratégique protégerait "notre propre sol et celui de nos alliés".[78]

Pour les Français, ce manque de courtoisie de la part des Américains, en plus d'être légendaire, fut considéré comme bizarre et presque choquant. Comme le rapporte une enquête du service de recherche du Congrès à Washington, qui cite la déclaration d'un représentant du Quai d'Orsay:

> "When outstanding trade issues between France and the United States arise, the Americans come to us and go over in excruciating detail previous prices and production and trade levels. But when it's a question of our strategic defense and our future survival, we have to hear about it on television like everyone else ..."[79]

3.2.11 - L'IDS est un détournement de fonds

Par ailleurs, on a plusieurs fois insisté sur le fait que l'effort financier en faveur de l'IDS ralentirait considérablement celui qui est investi dans la défense de l'Europe. L'opinion française face à ce propos réflète des réactions plus générales, européennes surtout, qui expriment la crainte de voir les crédits affectés à l'IDS ou à l'IDE réduire les sommes réservées aux fins du réarmement conventionnel. Par exemple: "Given finite defense resources, more spent on defense of North America against nuclear attack would mean that much less spent on tanks, aircraft and ships for defense in the North Atlantic area".[80] Ou encore: "Compte tenu des restrictions budgétaires actuelles, si les pays d'Europe de l'Ouest contribuent financièrement au programme IDS, il faudra bien que l'argent vienne de quelque part, et ce sera des forces conventionnelles".[81] Si le Congrès américain est décidé à couper quelque part pour financer l'IDS, il n'est pas exclut que l'équipement des forces américaines qui sert à l'OTAN devienne la cible privilégiée. Ce choix économique aurait probablement pour conséquence d'affaiblir la défense de l'Europe.[82] Les Européens, y compris les Français, devraient alors prendre la relève et dans ce cas des dépenses militaires accrues ne seraient peut-être pas très acceptables aux yeux d'une bonne partie de leurs populations. En particulier, le consensus stratégique qui règne en France pourrait être ébranlé si ces dépenses augmentaient sensiblement.[83] La même logique s'applique à l'IDE et le déploiement des AMBT: d'où proviendraient les fonds si ce n'est des budgets consacrés aux forces conventionnelles par (entre autres) la France, l'Angleterre et la RFA?

3.2.12 - L'IDS et les transferts de technologie. La sous-traitance

Une critique fréquemment entendue au sujet de l'IDS est que les offres de participation dans celle-ci, telles que formulées par le

Pentagone en 1985, condamnent les compagnies françaises et européennes à recevoir des contrats de sous-traitance. Selon plusieurs experts, les retombées technologiques ne seraient pas aussi intéressantes qu'on serait porté à le croire: "France has decided not to participate in SDI, partially because it thinks US policies on sharing information with the NATO allies will consign the European to low-technology 'metal bending' jobs".[84] D'autre part, on conçoit difficilement comment les États-Unis seraient prêts à échanger avec ses alliés des informations très secrètes sur l'IDS, alors qu'ils cherchent par tous les moyens à empêcher, directement ou par l'intermédiaire d'autres pays, toute diffusion de connaissances militaires et de techniques avancées qui pourraient tomber entre les mains de l'URSS ou des pays de l'Est.[85] Enfin, on craint qu'il existe la possibilité réelle d'un transfert massif de "cerveaux" européens vers les États-Unis si l'IDS réussit à monopoliser l'essentiel des activités de recherche dans le domaine de la haute technologie. Ceci explique en grande partie les origines du projet français "Eurêka".

3.2.13 - L'IDS: une solution technique à un problème politique

L'aventure de l'IDS est en fin de compte jugée très souvent comme une volonté de réaffirmation du leadership américain, et comme une tendance toute naturelle aux États-Unis qui consiste à chercher des solutions techniques aux problèmes stratégiques (i.e., le concept d'astrodome pour éliminer la vulnérabilité du territoire américain à une attaque nucléaire soviétique).[86] On voit dans l'IDS un instrument politique "destiné, de fait, à discréditer les forces nucléaires européennes en les présentant comme caduques à terme et à restaurer ainsi, psychologiquement, l'époque d'une Europe désarmée nucléairement".[87] En somme on reste extrêmement sceptique quant aux possibilités techniques de résoudre l'état de fait nucléaire, et on préfère de loin s'en remettre aux solutions politiques pour régler les problèmes de sécurité européens.

IV - LE PROJET "EURÊKA"

"Voilà dans quel esprit il faut comprendre ce projet, dans quelle ligne il faut le situer. Je dirais à la limite: l'IDS, c'est un épisode, Eurêka, c'est un projet."

Conférence de presse du ministre des Relations extérieures Roland Dumas à Bonn, le 22 mai 1985.

Avec ou sans IDS, le projet Eurêka était nécessaire, affirment les Français. Depuis son lancement en avril 1985, le défi de l'Europe technologique a progressé et surtout s'est fait reconnaître par plus de dix-huit pays européens comme une priorité essentielle (sur les origines et le développement d'Eurêka, voir l'analyse chronologique dans la section précédente). Ce défi consiste non pas à concurrencer l'IDS au niveau militaire, mais plutôt à se maintenir compétitif au niveau technologique. Comme l'explique Jacques Isnard,

> "Le gouvernement français se montre très préoccupé de maintenir dans l'espace une présence technologique qui soit la marque même de l'Europe et à propos de laquelle il soit établi que les Européens ont leurs propres moyens d'observer, d'écouter et de communiquer en toute autonomie opérationnelle... C'est en ce sens qu'il faut comprendre, au travers du projet Eurêka, l'insistance de la France auprès de ses alliés européens pour qu'ils ne laissent pas à d'autres le soin de se maintenir à niveau de tout ce qui touche à l'électronique et l'informatique".[88]

En plus de la dimension technologique, l'IDS et Eurêka se différencient aussi par rapport aux buts immédiats: l'initiative américaine en est une de recherche, alors qu'Eurêka vise à déboucher rapidement sur des produits précis. Les Français ont donc raison de parler de préoccupations opposées quand on compare les deux projets. Le programme d'Eurêka s'attaque en plus à un certain nombre de problèmes. Les plus importants sont les suivants:

1°) Face aux États-Unis et au Japon, l'Europe a pris un retard de dix ans sur le plan technologique, tellement que selon François Heisbourg "la simple prolongation des évolutions des quinze dernières années devrait conclure à l'élimination à moyen terme de l'Europe comme concurrent majeur".[89] Eurêka doit donc viser à affronter Washington et Tokyo sur leur propre terrain, en allouant des sommes importantes pour la recherche et le développement dans le secteur de l'innovation technologique.

2°) Les ressources mises à la disposition de la R & D restent infimes en Europe par comparaison avec les États-Unis. Ceux-ci dépensent annuellement (en moyenne) 40 milliards dans la recherche militaire, alors qu'ensemble la France, la Grande-Bretagne et la République fédérale allemande investissent seulement 8 milliards.[90] Eurêka doit par conséquent tenter de contribuer à réduire cet écart.

3°) Les Européens se livrent à des concurrences féroces au moins autant entre eux que face aux Américains et aux Japonais. Comme le président Mitterrand l'a écrit, "la plupart des activités scientifiques et technologiques s'exercent dans le cadre national; d'un pays européen à l'autre, leurs entreprises se livrent à une concurrence sévère et les États encouragent cette compétition".[91] Eurêka là aussi doit chercher à aplanir les rivalités inter-européennes, tout comme la duplication fréquente des efforts de R & D (peut-être près de 25 milliards sont perdus de cette façon par année), ainsi que le manque d'harmonisation entre les différentes technologies produites au sein de la communauté européenne.

4°) Un dernier problème reste la crainte de voir une "fuite des cerveaux" courir de l'Europe vers l'Amérique, et empêcher ainsi la reprise technologique du vieux continent. En lançant Eurêka, la France et les autres pays participants espèrent stimuler la nouvelle génération de chercheurs et d'ingénieurs qui travaillent sur des technologies de pointe non-militaires, plutôt que risquer de les perdre au profit des États-Unis et pour servir un projet essentiellement militaire.[92]

En ce sens, bien qu'Eurêka ne soit pas une réponse à l'IDS, sans celle-ci Eurêka n'aurait peut-être jamais vu le jour; de fait, comme le suggère le ministre Roland Dumas,

> "L'initiative américaine a révélé aux pays européens les dangers de l'insuffisance technologique par rapport aux États-Unis et au

Japon. Nous risquions à la fois de devenir des zones de sous-traitance et de voir fuir nos cerveaux outre-Atlantique, là où sera l'effort de recherche. C'est pour répondre à ce défi que François Mitterrand a conçu Eurêka".[93]

Les possibilités d'Eurêka restent à déterminer, mais les signes sont encourageants. Au total près de 14 milliards de francs par an (2 milliards de dollars US) pourraient être affectés aux projets d'Eurêka durant la prochaine décennie. Ces sommes serviraient au financement d'une soixantaine d'accords de coopération technologique, présentés par des entreprises appartenant aux dix-neuf pays participants. Pour joindre Eurêka, les compagnies d'un pays doivent d'abord s'associer avec des collaborateurs d'autres pays d'Europe, afin de pouvoir ensuite soumettre leurs projets au secrétariat d'Eurêka en vue de l'approbation finale. Par ailleurs, les participants doivent recevoir une aide financière directement de leurs gouvernements pour assurer le succès de leurs plans de coopération avec les autres partenaires qui travaillent sur le projet envisagé. De cette façon on croit que les entreprises seront intéressées à prendre en charge, dans les secteurs esquissés par Eurêka, des réalisations dont l'ampleur outrepasse les moyens disponibles dans un cadre strictement national.[94]

À date toute une panoplie de projets ont été aprouvés, sont en cours ou seront mis en marche. Le **tableau III** dresse un portrait général des activités de recherche et de production d'Eurêka.* C'est un vaste programme technologique, allant de l'étude de la faisabilité du grand calculateur européen, en passant par la fabrication assistée par ordinateur en construction navale, jusqu'à la réalisation d'une trousse d'urgence pour détecter les maladies transmises sexuellement! Il reste à voir si Eurêka pourra continuer d'engendrer un effet de momentum au niveau des efforts de coopération intra-européenne, et réussir à concurrencer les investissements en R & D provenant des États-Unis et du Japon.[95]

* Une liste très détaillée des différents projets "Eurêka" est offerte en annexe, p. 67.

TABLEAU III

LES PROJETS EURÊKA

(EXEMPLES)

	COÛT DE 1986 (APP.) (en milliards de francs)	PARTICIPANTS
EUROMATIQUE		
* Super-ordinateur européen	(12)	France, RFA
* Calculateur vectoriel	(81)	France, Norvège
* Systèmes pour prévoir les catastrophes	(80)	France, Norvège
* Ordinateurs personnels	(150)	GB, France, Italie
* Ligne de production de capteurs intégrés	(30)	France, Suisse
* Ligne intégrée de microlithographie	(160)	GB, France, Italie
* Usine flexible pour l'électronique	(40)	France, Italie, Espagne
* Inspection automatique des circuits intégrés	(12)	France, Suisse
* Technologies d'images de synthèse	(13)	France, Luxembourg
* Circuits intégrés hyperfréquences	(88)	France, GB
EUROBOT		
* Lasers de puissance	(80)	France, GB, Italie, RFA
* Atelier flexible tout optronique	(51)	France, Italie, Suisse
* Robot textile	(25)	France, Portugal
* Robot de sécurité civile	(140)	France, Suisse, Espagne, RFA
* Senseur optoélectronique	(5)	France, Autriche
* Fabrication de silicium amorphe	(60)	France, RFA
* Conception et réalisation de membranes	(70)	France, Danemark
* Matériaux pour l'automobile	(95)	France, GB, Pays-Bas
* Destruction de substances chimiques	(12)	France, Pays-Bas
EUROCOM		
* Offensive contre la pollution	(70)	au moins 5 pays
* Échange d'informations	(40)	RFA, France, GB, Italie
* Système RNIS large bande	(140)	GB, France, Italie
EUROBIO		
* Diagnostics médicaux biologiques	(4)	Espagne, GB

Deux incertitudes vont en fait marquer l'avenir d'Eurêka: le niveau de financement réel par les états membres et les possibilités d'un vrai marché commun des hautes technologies en Europe. D'une part, afin de concurrencer les crédits octroyés par les Américains à l'IDS (plus de 5 milliards prévus en 1988) l'effort financier des dix-huit pays membres d'Eurêka devra continuer à s'accroître à un rythme comparable avec l'initiative américaine. D'autre part, comme le souligne François Heisbourg, on n'insistera jamais assez sur le besoin de "standardisation", c'est-à-dire de création d'un marché européen "qui devra s'attaquer à des détails aussi prosaïques que la réduction du nombre de types de prises électriques domestiques (dix actuellement), ou de la variété des normes sur les fers à repasser (douze...)".[96]

Il n'y aura par ailleurs une vraie communauté des multinationales de la technologie européenne, que si partout elles se sentent chez elles et si les rivalités politiques ne stimulent pas une concurrence désastreuse entre les entreprises des différents pays. Pour atteindre la "masse critique" où les activités technologiques seront similaires à celles qu'on retrouve aux États-Unis et au Japon, on doit effacer les vieilles rivalités européennes. Par exemple: on soupçonne la France de vouloir mener les autres pays par le bout du nez, les Allemands de dire oui à tout le monde et les Anglais de garder de vieilles complicités avec les États-Unis. Résultat: tout le monde se dit européen, mais en se gardant des portes de sortie (Bonn et Londres approuvent Eurêka mais participent aussi à l'IDS, chacun pour leurs raisons -- dans le premier cas il s'agit de questions de sécurité et de la volonté de ne pas mécontenter les Américains, dans le second, c'est pour épargner les vieux liens Outre-Atlantique --, et même Paris encourage les grandes firmes françaises à signer des contrats avec la SDIO).[97]

L'organisation pratique d'Eurêka restait également à être déterminée. La réunion de Londres le 30 juin 1986 a autorisé la création

d'un secrétariat léger de sept membres, quatre appartenant à la CEE et deux provenant de pays constituant Eurêka, le septième étant désigné par la Commission européenne. Ce secrétariat est installé à Bruxelles et est dirigé par un Français, M. Xavier Fels. La procédure d'adoption des projets a également été précisée, comme l'expliquent Francis Cornu et Philippe Lemaitre:

> "Les pays membres donnant leur aval à un projet conçu par leurs entreprises respectives le transmettront au secrétariat. Les autres pays disposeront alors d'un délai de quarante-cinq jours pour poser des questions, faire éventuellement connaître des objections, ou encore indiquer que certains de leurs industriels souhaitent y être associés. Au terme de ce délai, le projet sera réputé prêt à être approuvé".[98]

Enfin, et c'est là une incertitude qui persiste, il n'est pas exclu que des applications militaires soient inscrites en filigrane d'Eurêka. M. Roland Dumas avait d'ailleurs admis, en conférence de presse le 6 novembre 1985, que bien qu'"Eurêka est un projet purement civil [...] il est possible, il est probable même, que des retombées de ces projets technologiques serviront, peuvent servir à des tâches militaires".[99] On pense aux grands ordinateurs (utiles pour le calcul des structures en avionique), aux robots (utiles pour les fins de combat), à l'intelligence artificielle (pouvant servir aux systèmes de C^3), aux lasers (utiles à la défense anti-missile et aux contre-mesures de toutes sortes), et aux technologies des réseaux à large bande (nécessaires à la gestion d'opérations militaires complexes).[100]

L'analyse de l'IDS et d'Eurêka montre apparemment deux logiques inverses: la première, l'américaine, poursuit un objectif militaire à long terme dont on espère des retombées dans le domaine de la technologie civile; la seconde, européenne, prétend seulement vouloir développer et diffuser des nouvelles technologies civiles, mais n'élimine pas pour autant la possibilité de retombées technologiques dans le domaine militaire. En

réalité les deux démarches pourraient se rencontrer et aboutir à la réalisation en commun de certains projets à portée beaucoup plus immédiate, comme le développement et le déploiement éventuel d'un réseau de défense anti-missiles balistiques tactiques en Europe.

V - LA FRANCE ET LA DÉFENSE ANTI-MISSILE BALISTIQUE TACTIQUE

"Deterrent or no deterrent, nothing will ever make the Rhine as wide as the Atlantic."

Georges Fricaud-Chagnaud, dans "France's Nuclear Umbrella", Bulletin of the Atomic Scientists, vol. 42, mai 1986, p. 34.

Au départ, l'IDS avait comme priorité de perfectionner des systèmes de défense, fondés sur les technologies actuelles et en cours de recherche, pouvant détruire les missiles stratégiques dès leur lancement par l'URSS. Washington voulait bien protéger l'OTAN, mais nulle part n'était-il question de déployer une défense contre les fusées soviétiques tactiques qui menacent l'Europe. Pas plus tard que le 29 mars 1985, le Secrétaire à la défense Caspar Weinberger déclarait lors d'un entretien avec la presse française: "Les missiles tactiques sont des choses complètement différentes, ce sont des armes de champ de bataille et l'IDS n'a pas pour objet de s'en occuper".[101]

Pour les Européens, cette façon de distinguer entre théâtre stratégique et théâtre tactique ne pouvait être acceptable dans l'éventualité où ils seraient invités à participer à l'IDS. Or, depuis que Londres, Bonn et (récemment) Rome se sont engagés à contribuer aux recherches lancées par la SDIO, les objectifs de Washington ont été légèrement remaniés. Si bien que les États-Unis considèrent aujourd'hui le déploiement d'une défense AMBT, autrement dit l'initiative de défense européenne (IDE), comme une continuation naturelle de l'IDS.[102] L'intérêt américain pour les AMBT remplit une fonction politique très utile, celle de permettre aux États-Unis de recueillir un appui important de la part des alliés pour son initiative de défense, un atout précieux lorsque vient le temps de débloquer au Congrès les crédits nécessaires pour l'IDS. Par ailleurs, le filon de l'IDE permet à plusieurs pays, particulièrement la France, de souscrire à des programmes de recherche américains sans avoir eu à endosser officiellement l'IDS. En fait les AMBT constituent à la fois une chance unique et un drôle de paradoxe pour la France. En effet, les compagnies françaises en participant avec la SDIO dans l'architecture d'une défense européenne sont sûrs de ne pas rater le virage technologique du train IDS. Par contre, une contribution dans le développement des AMBT pourrait faire en sorte que la France devienne un des pays qui sont les plus associés aux fruits de l'IDS. À cet égard, il est ironique de penser

que la défense AMBT pourrait constituer la principale réalisation concrète du projet reaganien. Du théâtre américain, on transposerait pour un temps, l'objectif pratique de l'IDS au théâtre européen, et du but avoué de vouloir protéger les populations d'une attaque nucléaire, on passerait à celui de chercher à défendre avant tout des aérodromes, des centres de commandement et des bases de missiles ...

L'idée d'attirer l'attention des Européens sur la possibilité de préparer une IDS "complémentaire" est d'abord venue du ministre ouest-allemand de la Défense, M. Manfred Wörner. Celui-ci dans un article très remarqué vers la fin de 1985, mit en garde les pays de l'OTAN contre une percée soviétique significative dans le domaine des missiles à courte et moyenne portées. Dans cet article, M. Wörner faisait état du remplacement par l'URSS de ses fusées Frog, SS-12 et Scud, datant d'entre la fin des années 50 et 60, par les nouveaux SS-21, 22 et 23 (voir le **tableau IV**). En juin 1986, et selon les chiffres avancés par l'Institute of International and Strategic Studies (IISS) dans The Military Balance, 1985-1986, il semble qu'environ 445 de ces missiles tactiques soient en service (220 SS-21, à 120 km de portée et ayant une puissance destructrice équivalente de 200 kt., 45 SS-22 à près de 1000 km et disposant d'une puissance de 500 kt., et 180 SS-23, à 500 km et une force explosive de 100 kt). M. Wörner et plusieurs analystes américains ont évoqué la capacité des SS-21, 22 et 23 dans les années 1990, de "vitrifier", **avec des ogives conventionnelles et non plus nucléaires,** l'ensemble du dispositif européen de l'OTAN et une partie appréciable des installations militaires de la France.[103] En théorie le risque pour l'OTAN et la France, qui découle de cette modernisation par les Soviétiques de leurs fusées sol-sol, est que celles-ci permettraient une attaque conventionnelle éclair contre leurs bases militaires, sans provoquer de pertes civiles démesurées (parce que justement cette attaque n'aurait pas à recourir aux armes nucléaires). En utilisant ses SS-21, 22 et 23 dans le but d'ouvrir des "corridors de pénétration" au sein du territoire européen, l'URSS pourrait alors libérer ses escadrons d'avions

TABLEAU IV
LES FUSEES SOVIETIQUES A COURTE PORTEE

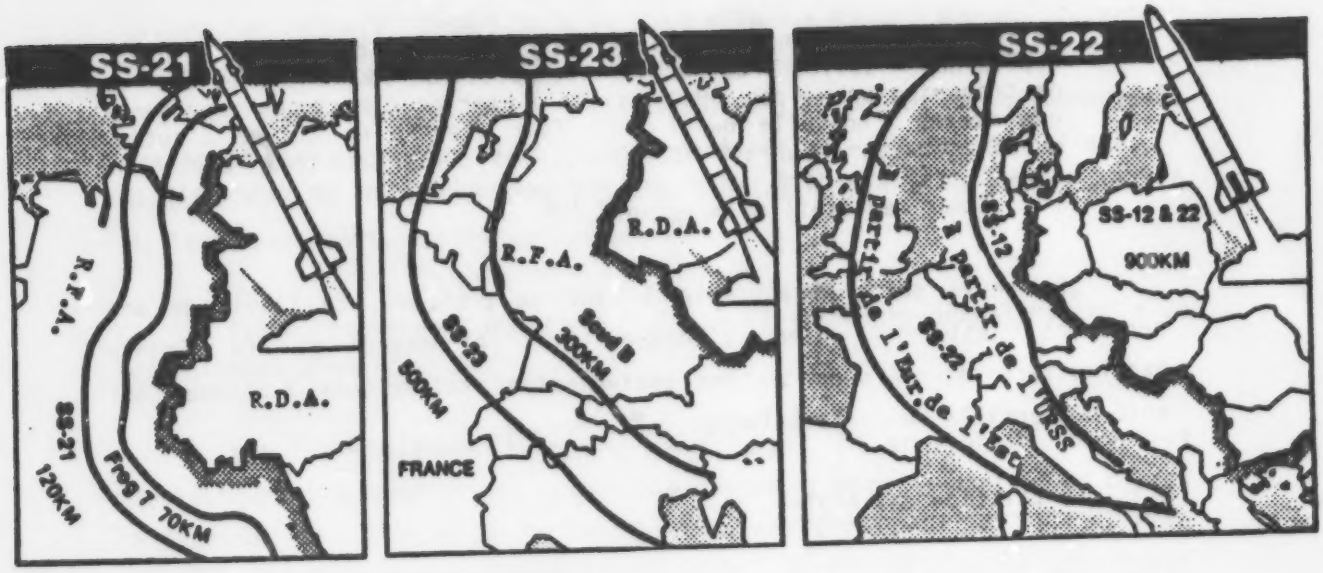

de chasse tactiques pour accomplir des missions parallèles plus sûres, comme les engagements de bataille aérienne avec l'OTAN ou la destruction des moyens de ravitaillement au-delà du front allemand. La stratégie flexible de l'OTAN serait dans ce cas placée devant une série de dilemmes opérationnels et stratégiques, qui aux yeux de M. Wörner, rendraient la riposte très difficile et peu cohérente. En ce qui concerne la France, le général Jeannou Lacaze soulève également la possibilité d'une faillite de la dissuasion:

> "L'attaque de nos installations fixes -- Albion, bases stratégiques, dépôts des missiles préstratégiques, postes de commandement, centres de transmission -- par des missiles à charges classiques représente une menace nouvelle qu'il nous faut prendre en compte d'autant qu'un agresseur pourrait être conduit à penser que leur emploi ne serait pas considéré comme une attaque majeure et ne donnerait pas lieu à des représailles massives".[104]

La seule solution possible à tout ce problème, de l'avis de ses partisans, est de doter l'Europe -- l'Allemagne et la France particulièrement -- d'un système anti-missiles balistiques tactiques qui soit susceptible de contrebalancer cette menace.

5.1 - La solution des AMBT

Un système d'AMBT peut se concevoir de deux façons (pas nécessairement exclusives). La première, esquissée par le général Pierre Gallois dans son livre **La guerre de cent secondes**, et de nature très futuriste, consisterait à placer des lasers à haute énergie au sol et des miroirs viseurs et tireurs à la bonne hauteur, c'est-à-dire projetés à une vingtaine de kilomètres d'altitude au dessus du territoire ouest-européen. Très peu d'experts croient que ces moyens exotiques pourront un jour défendre l'Europe, pour la raison principale que l'adversaire disposera lui aussi de moyens pour affaiblir, voire neutraliser, le dispositif défensif si laborieusement mis sur pied. La multiplication des armes offensives apparaitrait en fait comme beaucoup plus prometteuse que la réalisation

d'une protection contre les fusées et les avions à courte portée.[105]

Une deuxième alternative est de moderniser les systèmes de défense anti-aériens "HAWK" et "PATRIOT", afin de les doter d'une capacité anti-missile additionnelle (autrement désignée comme "Surface-to-Air missile upgrade"). La SDIO croit que plusieurs de ces technologies pourraient être prêtes au début des années 1990, incluant l'ajout des nouveaux FLAGE ("Flexible Lightweight Agile Guided Experiment") et engins SR-HIT et ER-HIT ("Small-Radar and Extended-Range Homing Intercept Technology") qui seraient intégrés dans un dispositif de protection à basse altitude déployé autour des silos, aérodromes et postes de commandement. Ces programmes reçoivent pour l'instant près de 100 millions de dollars, et tombent sous la juridiction de l'armée américaine qui a la responsabilité de la défense anti-missile en Europe.[106]

Selon les adeptes du projet, plusieurs avantages découleraient d'un déploiement d'AMBT:

1°) Une défense tactique annihilerait la possibilité pour les Soviétiques d'accomplir avec succès une frappe préemptive contre les cibles militaires de l'OTAN et de la France, tout en renforçant par le fait même la dissuasion (y compris dans l'éventualité où l'URSS dispose elle aussi d'AMBT).[107]

2°) La stratégie de l'OTAN, au niveau conventionnel comme au niveau nucléaire, resterait intacte puisque l'Union soviétique ne récolterait aucun bénéfice à attaquer des objectifs qui seraient défendus (tels les Pershings récemment installés en RFA, dont la valeur de dissuasion et d'utilisation augmenterait s'ils étaient protégés). La "réponse flexible" et le "couplage" É.-U./OTAN conserveraient ainsi leur crédibilité et leur efficacité.[108]

3°) Les dommages et les pertes encourus par les populations civiles en cas de guerre seraient diminués sensiblement, surtout lorsqu'on sait que la plupart des installations militaires en Allemagne et au nord-est de la France sont situées assez proche, sinon en plein coeur, des centres urbains.[109]

4°) La dépendance ouest-européenne vis-à-vis de la capacité nucléaire américaine serait réduite, dans la mesure où l'Europe pourrait assumer elle-même la responsabilité de défendre directement son territoire.[110]

5°) Le déploiement des AMBT ne violerait pas les accords ABM de 1972, puisque ceux-ci ne se réfèrent qu'aux systèmes anti-missiles stratégiques et excluent les systèmes tactiques, en plus de s'appliquer seulement aux territoires des superpuissances, donc écartant l'Europe du champ d'application du traité (selon les articles I et II). Ceci fait cependant l'objet d'une controverse majeure sur laquelle nous reviendrons.[111]

6°) Enfin, les appuis politiques en faveur d'un programme de défense anti-missile tactique, chez les Européens et au Congrès américain, seraient beaucoup plus importants et durables que vis-à-vis des projets à très long terme de l'IDS. En ce sens, l'IDE aurait pour avantage de garder en vie les efforts de financement et de recherche reliés à l'IDS.[112]

Les critiques du projet des AMBT en Europe relèvent quant à eux un certain nombre de problèmes et de désavantages.[113] Les plus sérieux sont les suivants:

1°) L'état des technologies actuelles ne permet pas de croire qu'il sera aisé de détruire des fusées dont la trajectoire d'envol est souvent très basse (moins de 140 km d'altitude au plus haut point d'interception),

et dont la durée de vol n'excède pas six à douze minutes dès le moment où elles sont mises à feu. Les AMBT disposeraient donc de très peu de temps pour identifier, suivre et anéantir les missiles, exigeant par conséquent l'installation d'un système de défense hyper-précis et quasi-automatique (rendant toute consultation au préalable à l'intérieur de l'OTAN parfaitement irréalisable). Par ailleurs, toute saturation de ce système en réduirait l'efficacité; l'URSS aurait alors l'occasion d'augmenter le nombre de têtes (nucléaires ou conventionnelles), les aides à la pénétration et les frappes dirigées directement sur les centres de radars et de commandement de l'OTAN.[114] En ce sens les AMBT seraient aussi vulnérables que l'IDS envers toute une série de contremesures. Jonathan Stein explique:

> "All manner of countermeasures now under development or investigation with applicability to the SDI program will be equally relevant for penetrating ATBM defenses: destruction of radars and infrared sensors through direct attack or nuclear-induced electromagnetic pulse; use of penetration aids and decoys, including aerosols, chaff, and highly reflective balloons; and proliferation of the incoming 'threat cloud' by multiplying the number of reentry vehicles in present arsenals".

En plus de ces contremesures, l'Union soviétique disposerait de toute une variété de moyens d'attaque pour surclasser un système d'ABMT (des missiles de croisière aux ICBM, en passant par les avions tactiques, les mines de démolition et les obus nucléaires lancés par des pièces d'artillerie). Plusieurs études concluent qu'il serait plus avantageux pour l'Alliance d'opter pour une défense "passive", c'est-à-dire en augmentant les bases militaires et les plates-formes de tirs de fusées, ainsi qu'en renforçant l'ensemble de celles-ci.[116]

2°) Les possibilités de mauvais fonctionnement de AMBT ne peuvent être écartées, et il serait conséquemment illusoire de croire qu'ils assureront une protection étanche des cibles militaires. Comme le rappelle Lawrence Freedman, "when a space shuttle flight can be delayed if a

computer malfunctions during count-down it is embarrassing. Such a malfunction in a strategic defense would be catastrophic". Et Freedman d'ajouter en ce qui a trait à l'un des missiles prévus pour la défense AMBT: "The Patriot programme [...] does not provide the happiest of precedents for those convinced that we are on the verge of exciting high-technology break-throughs".[117]

3°) Le déploiement des AMBT pourrait aux yeux des Européens affaiblir la dissuasion, s'il devait contribuer à la perception chez l'URSS que l'OTAN (ainsi que la France) ne veulent pas risquer l'escalade nucléaire, ou encore l'utilisation même des armes nucléaires. Les AMBT pourraient alors remettre en question le "couplage" entre la sécurité des États-Unis et celle de l'Europe, si celle-ci voit dans une couche de nouveaux systèmes de défense un moyen pour ceux-là de fuir la mise en jeu de leur arsenal nucléaire qui garantit depuis quarante ans la protection du vieux continent. La peur classique d'une guerre limitée à l'Europe se manifesterait de nouveau, lorsque les Européens constateraient que Washington espère avant tout épargner sa population, et qu'ils concluraient que de toute manière, ils ne seraient pas mieux protégés ou moins détruits en cas de guerre et en la présence de défenses AMBT. Enfin, les pressions d'un côté comme de l'autre, entre l'OTAN et l'URSS seraient énormes pour engager des opérations préemptives, visant à décapiter l'adversaire de ses systèmes AMBT et de ses missiles contreforces.[118]

4°) De l'avis de plusieurs, il y a tout lieu de croire que l'installation des AMBT violerait les accords ABM de 1972. D'abord, il est impossible d'imaginer un système qui serait utilisé contre des missiles tactiques et qui n'aurait aucune capacité potentielle contre les fusées stratégiques (ce qui dans le second cas serait illégal en vertu de l'article VI). Ensuite, tout transfert par les États-Unis de technologies anti-missiles vers l'Europe, qui auraient une quelconque aptitude à intercepter des ICBM ou des SLBM, est interdit selon l'article IX. Enfin,

il est assez contradictoire d'affirmer que d'une part les fusées soviétiques d'interception SA-10 et SA-X-12 apparemment violent l'esprit du traité ABM, mais que d'autre part une version anti-missile du Patriot serait elle absolument légale. Ainsi que l'observe Jonathan Stein, "although the legality of tactical BMD, if unambiguously limited in scope and range, is not now in question, a theater BMD would seriously violate the ABM Treaty on a number of counts".[119]

5°) En dernier lieu, les coûts de déploiement d'une série de 1,000 Patriots améliorés en vue d'une mission anti-missile seraient astronomiques. Dans leur forme actuelle, les 525 Patriots commandés par le Pentagone vont coûter au moins 11 milliards de dollars.[120] Dans leur version "SAM upgraded", les prévisions de déboursés pour seulement une centaine de Patriots s'élèveraient déjà à environ 24 milliards.[121] Dans ce contexte, il n'y a rien de surprenant au fait que les Allemands et les Français soient apparamment d'accord sur une chose: les Américains devront défrayer une somme très importante du coût total d'une défense AMBT en Europe.

5.2 - La France et l'initiative de défense européenne

Face à la question des AMBT, la France pouvait refuser de s'engager en prétextant qu'une telle défense ne serait ni plus ni moins qu'un sous-produit de l'IDS, où bien elle chercherait à s'intégrer plus à fond avec la RFA et les États-Unis au niveau de la sécurité européenne. A cet égard, Paris n'a pas eu tellement le choix. Premièrement, une variété de nouvelles menaces projetées par l'URSS rendent davantage difficile, voire impossible, la "sanctuarisation" du territoire français. Le perfectionnement des missiles de croisière, des fusées balistiques tactiques, des armements air-sol et des bombes "déposées" sur les objectifs par avions, pour ne nommer que ceux-là, avec en plus la probabilité accrue qu'ils utiliseront des munitions ou des roquettes conventionnelles

précises, rendent nécessaire la conception d'une architecture globale de la défense européenne (autrement dit d'une IDE). Deuxièmement, en renforçant la sécurité de l'Allemagne fédérale, la France repousse l'éventualité d'une mise en jeu de sa force de dissuasion. Rappelons-nous qu'il est toujours dans l'intérêt de Paris de contribuer au maintien d'une défense allemande qui soit robuste. Troisièmement -- comme nous l'avons déjà mentionné -- une participation française dans l'installation des AMBT permet d'échapper au cul-de-sac technologique. En effet, comme l'explique Hugh De Santis, "for skeptical publics and officials [...] it provides a cover for participation in SDI [...][and] it is a politically appealing device to coopt the Reagan administration into permitting the allies to line up at the commercial trough of high-technology."[122] Enfin, quatrièmement, en saisissant au vol le projet d'une défense anti-missile tactique, Paris peut espérer raffermir l'orientation européenne de la RFA tant en matière de sécurité que vis-à-vis des programmes "Eurêka". Au bout du compte, la France aspire probablement à créer cette communauté européenne dans le domaine de la sécurité, en élaborant un plan de défense AMBT pour les pays d'Europe qui se fasse sans la participation militaire directe des Américains, mais qui n'exclurait pas que ceux-ci y apportent leur aide financière et technique. Le défi est définitivement de taille pour la diplomatie française.

Ce que Paris vise avant tout, c'est de prévoir mettre en place avec la RFA un réseau de systèmes de défense en Europe qui ne porte pas atteinte au statut de la France à l'intérieur de l'Alliance. Pour que les AMBT existent, il faut naturellement procéder à une intégration des centres de commandement et de contrôle qui auront pour tâche de gérer la conduite des opération (possiblement sous la juridiction du comité de défense aérienne de l'OTAN avec lequel la France est associée). Mais cette intégration devra s'effectuer sans soulever de tempêtes politiques.[123]

La coopération franco-allemande sur les AMBT ou l'IDE est déjà bien

active. Au sommet de janvier 1986 entre les présidents Kohl et Mitterrand, on a insisté sur la nécessité pour les sociétés Aérospatiale et Matra en France et Messerschmitt-Bolkow Blöhm en RFA, de collaborer à l'établissement d'une parade anti-aérienne "élargie", qui puisse être une défense classique, au sol, contre les bombardiers et les missiles soviétiques en phase terminale de leur navigation vers des points "sensibles" du territoire ouest-européen. Les Français voient dans cette perspective de coopération, d'une part un outil qui leur permet dans l'avenir de chercher à mieux protéger leur force de dissuasion contre une première frappe adverse supposée les désarmer, et d'autre part un gage qui exprime à l'endroit des Allemands leur volonté d'une collaboration militaire qui soit étroite de part et d'autre du Rhin.[124]

Par ailleurs, il est évident qu'un rapprochement militaire assez significatif s'est opéré entre la France et la RFA, au cours des dernières années. Par exemple la création de la Force d'Action Rapide, comprenant 47,000 soldats prêts à être envoyés sur le front allemand, la décision de raviver le traité de l'Élysée de 1963 (qui enjoint les deux pays à se consulter régulièrement sur l'annonce de plans existants pour la réalisation en commun d'exercices militaires), et le déploiement à partir de 1992 d'une centaine de fusées tactiques Hadès capables de frapper des cibles contreforces en Europe de l'Est, traduisent une volonté de plus en plus grande de la part de la France de s'impliquer assez tôt dans l'éventualité d'une attaque soviétique sur le territoire allemand.[125] On parle même depuis récemment d'une "alliance dans l'alliance" au sein des milieux stratégiques français, qui remettent de plus en plus en cause la doctrine gaulliste du "sanctuaire national". La preuve: les propositions du parti socialiste consistant à étendre le parapluie nucléaire français à d'autres pays d'Europe occidentale, notamment la RFA.[126] Désormais, seul le parti communiste semble défendre l'idée gaulliste que la force de dissuasion ne doit être utilisée qu'en cas d'agression directe contre le territoire national! Tel que le conclut l'IISS, il est clair que la France

"is looking for ways to ease herself back into a closer security relationship with her principal neighbour without in any serious way compromising her highly qualified membership of the Western Alliance."[127]

Il est donc naturel que dans ce contexte, la France, face à l'évolution des techniques et le coût écrasant des dépenses en R & D, veuille faire de la construction d'un système de défense AMBT, une entreprise d'ampleur européenne. Probablement afin de s'assurer une place de choix, peut-être même la direction de cette entreprise, Paris encourage fortement ses sociétés à participer étroitement avec la SDIO dans l'établissement des plans de base d'une architecture de défense anti-missile tactique. On constate ainsi que les firmes Aérospatiale, Thomson et Matra, sont de toutes les compagnies étrangères, celles qui sont probablement les plus désireuses de travailler à concevoir et réaliser l'IDE. Aérospatiale est déjà en train de mettre au point une fusée tactique sol-air, l'"Aster", ayant une portée de 30 km, qui intéresse grandement le Pentagone et particulièrement le "Strategic Defense Command" de l'armée américaine.[128] Un test de ce missile a d'ailleurs vraisemblablement été effectué en juillet 1986, à White Sands au Nouveau-Mexique. Il n'est pas inconcevable par conséquent que l'"Aster" puisse constituer dans l'avenir une des pièces maîtresses de l'échiquier AMBT. À coup sûr, la France souhaite qu'Aérospatiale et d'autres sociétés françaises puissent recevoir des contrats importants pour le développement et le déploiement d'un réseau d'AMBT d'ici le milieu des années 1990.

En somme, bien qu'il puisse y avoir une contradiction entre la coopération franco-américaine sur les AMBT et la volonté de vouloir élaborer avec d'autres pays d'Europe (surtout la RFA) une défense anti-missile qui soit hors du contrôle des États-Unis, il est clair que fondamentalement, et dans un premier temps, la collaboration avec les Américains permet d'abord et avant tout à la France de ne pas être exclus des retombées technologiques de l'IDS.

CONCLUSION

ENTRE LES EXIGENCES DE LA STRATÉGIE ET LES IMPÉRATIFS DE LA TECHNOLOGIE

"It would be ironic if an initiative that began stressing the defense of the American people against strategic ballistic missiles ended up proving extra protection for military installations in Europe!"

Lawrence Freedman, "The Star Wars Debate: the Western Alliance and Strategic Defense", Adelphi Papers, n°. 199, été 1985, p. 43.

La réponse française à l'initiative de défense stratégique a évolué avec le temps de la même façon que le projet reaganien: de l'absolu vers le relatif. Au départ on pouvait fort bien comprendre que la France s'oppose à l'IDS. Dans un monde stratégique dominé par les forteresses défensives où l'on n'aurait plus à dépendre des forces nucléaires, qu'adviendrait-il du statut et de la puissance militaire française?

Lorsque l'objectif immédiat de l'IDS tend à se transformer pour devenir, ainsi que le note L. Freedman, principalement la protection ponctuelle des cibles militaires, toute la partie stratégique est changée. Il est alors de moins en moins question de défendre les populations, ce qui dans un tel scénario préserve les fonctions essentielles de la force de dissuasion. À l'inverse, il est de plus en plus question de défenses anti-missiles disposées autour des silos, bases aériennes, bases de sous-marins et dépots de munition. Comme les deux superpuissances semblent aujourd'hui se diriger dans cette voie, la France n'a pas d'autre choix que d'emboîter le pas et de travailler sur l'installation d'un dispositif AMBT qui sauvegarde les éléments centraux de sa capacité nucléaire. Ce n'est pas tant le danger de disparition qui guette l'avenir de la force de dissuasion, mais plutôt la crainte de voir celle-ci manquer de moyens techniques et financiers pour s'adapter à un monde stratégique futur où offensives et défensives nucléaires coexisteront.

C'est ici que se retrouve en fin de compte le dilemme de la position française vis-à-vis de l'IDS. Les exigences de sa stratégie placent nettement Paris dans le camp de ceux qui n'ont rien à gagner et tout à perdre avec l'aventure du projet américain de défense. À long terme, celui-ci implique qu'un petit pays comme la France devra dépenser beaucoup plus d'argent pour être capable de continuer à garantir la capacité de pénétration, par conséquent la crédibilité, de sa force nucléaire vis-à-vis des efforts de défense additionnels qu'entreprendra l'URSS en réponse à l'IDS. D'un autre côté, Paris n'a rien à perdre et tout à gagner en

s'associant aux avances techniques qui résulteront des recherches commanditées par la SDIO. De fait, les impératifs technologiques contraignent la France à monter à bord (officieusement) du train IDS. Même s'ils ne sont pas d'accord avec les buts militaires de celle-ci, les Français ne peuvent se permettre d'accuser un retard sur le plan de la technologie, qui serait désastreux autant pour leur politique de défense que pour leur économie en général.

Ce dilemme trouve néanmoins une solution inespérée au niveau militaire comme au niveau technologique. D'une part, la France appuie les objectifs plus limités de l'IDE, qui est en train de devenir à Washington une des préoccupations majeures de la SDIO. Si les États-Unis conçoivent davantage le parapluie anti-nucléaire en terme de parades anti-fusées, et qu'ils concluent que le théâtre européen est celui où idéalement des missiles anti-missiles devraient ou pourraient être déployés, la France n'aura pas trop de difficultés à surmonter les obstacles techniques pour composer avec cette nouvelle réalité (mis à part la question des coûts). D'autre part, les Français, de concert avec les Allemands et dix-sept autres pays, se lancent dans une variété de projets, étiquettés "Eurêka", qui au bout du compte leur assurent collectivement un minimum de momentum dans la recherche et le développement technologique. Paris n'a donc pas à craindre cette marginalisation que plusieurs prévoyaient au cas où la France refusait de participer à l'IDS.

En somme, la réalité stratégique à venir n'a pas de quoi être jugée par les Français comme étant aussi alarmante qu'on la percevait de 1983 à 1985. Ceci est vrai à la condition que les traités existants sur le contrôle des armements, particulièrement les accords ABM de 1972, puissent être prolongés ou renouvellés d'une manière qui ne porte pas ombrage aux intérêts militaires français. C'est sur cet aspect de l'"arms control" que la diplomatie française devrait surtout concentrer ses efforts dans les mois et les années qui viennent. Entre autres possibilités elle peut, par example:

1°) Faire pression sur les superpuissances pour conserver le traité ABM intact, ou sinon, restreindre les révisions à la possibilité de permettre seulement la défense ponctuelle de certaines cibles stratégiques.

2°) Appuyer vigoureusement les plans américains et soviétiques de réduction des arsenaux de têtes nucléaires; ces réductions favorisent la France dans la mesure où la menace qui pese sur elle d'un arsenal de contreforce soviétique toujours grandissant pourrait être sensiblement diminuée.

3°) Et proposer de bannir les fusées à courte et moyenne portée en Europe (tels les Pershings, missiles de croisière, SS-20, 21, 22 et 23) qui déstabilisent l'équilibre militaire, et qui encouragent les pays d'un côté comme de l'autre à vouloir se doter de systèmes AMBT. Une interdiction de ce genre épargnerait à la France une course aux armes offensives et défensives qui serait très probablement ruineuse à long terme.

Dans l'immédiat, comme le signale Dominique Pignon, la France n'a d'autre choix finalement que de marcher dans les traces des Américains et des Soviétiques, et "de rencontrer, à son tour, les problèmes qui ont nourri le débat stratégique entre les deux Grands depuis quarante ans".[129] Tant sur le plan doctrinal que sur le plan technique, la force de dissuasion ne pourra faire l'économie d'un réexamen poussé de sa stratégie, en fonction des nouvelles et dangereuses perspectives technologiques qu'ouvrent l'IDS et les AMBT.

ANNEXE

LES PROJETS "EUREKA"

European Ministers Approve Eureka High-Technology Projects

London—Ministers from 18 European nations have approved the following projects for inclusion in the Eureka European high-technology development program (AW&ST July 7, p. 27).

Projects will be paid for largely by contributions from industries in the participating countries, although most of the participating governments will fund a share of the costs.

Each listing gives the name of the project, a brief description, the period for which funding is expected to be provided, total funding anticipated for the project and the countries that have indicated they will participate.

Countries that have indicated they are interested in the project but will not immediately participate also are listed.

Wideband Telecommunications System

Development of a wideband interconnection module to form the basis of a future ISDN capability. Five years; $153.6 million; France, Italy, Britain.

Eurocim

Flexible automated factory for electronic cards, including preparation of circuits and quality control aspects. Five years; $28.8 milion; France, Italy, Spain.

ES2

Automatic design and production of custom chips using direct print on silicon processes. Three years; $90 million; Belgium, France, the Netherlands, Sweden, Switzerland and Britain, with interest from Ireland, Finland, Norway and Turkey.

Apex

Advanced project for European information exchange, applicable to aerospace industry. Five years; $28.8 million; France, Germany, Italy and Britain. Interest expressed by Belgium and the Netherlands.

Gallium Arsenide

Development of design and manufacturing processes for gallium arsenide monolithic integrated circuits. Three years; $57.6 million; France and Britain, with interest by Greece.

Use of Ceramics in Gas Turbines

Establishment of performance gains to be expected from introduction of ceramics into gas turbines of power up to 10 megawatts. Five years; $15.3 million; France, Italy and Sweden, with interest from Ireland, Norway, Spain and Turkey.

Detection and Destruction of Chemicals by Laser Beam

Use of high-powered lasers for the detection and destruction of impurities in finished and waste products. Five years; $8.6 million; Belgium, France and the Netherlands, with interest from Germany, Italy and Switzerland.

Electron Beam Welding

Design and development for industrial use of a cost effective method of welding steel of up to 100 mm. thick at atmospheric pressure. Four years; $2.3 million; Spain, Sweden and Britain.

Designs and Technologies for High-Power Semiconductor Devices

Development of new techniques, new design components and environmentally acceptable uses of energy in order to achieve further advances in high-power semiconductor technology. Two years; $4.8 million; Sweden and Switzerland.

Advanced Mobile Robots

Development of fast-moving, third-generation robots for public safety applications such as national disasters and antiterrorism. Definition phase: six years; $96 million; Belgium, Denmark and Switzerland.

Light Materials for Transport Systems

Development of technology for welding aluminum alloys by electron and laser beams and development of multilayer composite materials. Four years; $14.4 million; France and Germany, with interest from Spain.

Eureka Advanced Software Technology

Development of software factories incorporating software engineering. Six years; $135.3 million; Denmark, Finland, France, Italy and Britain, with interest from Switzerland.

Computerized Engineering

Development of a computerized engineering system. Three years; $16.3 million; Spain and Switzerland.

Diane

Automatic integrated system for neutronography. Nondestructive use of neutron beam in the quality control of large, complicated components manufactured from new material. Four years; $14.4 million; France, Spain and Germany, with interest from the Netherlands.

Paradi

Automatic production management system using artificial intelligence developments. Six years; $57.6 million; Belgium, France, the Netherlands and Switzerland, with interest from Germany and Italy.

Cerise

European center for image synthesis to improve and market computer imaging technology. Five years; $8.16 million; France and Luxembourg, with interest from Belgium.

High Performance Signal Processing for Laboratory Environments

Development of high performance analog-to-digital convertors for nuclear electronics applications and signal correlators compatible with standard and latest generation microcomputers. Two years; $380,000; Portugal and Britain.

Carmat 2000

Car structures using new materials. Four years; $57.6 million; France, Germany, the Netherlands and Britain, with interest from Italy and Spain.

Mentor

Expert system for dealing with major plant failures and security control. Four years; $28.8 million; France and Norway, with interest from Germany and Italy.

Galeno 2000

Development of automatic noninvasive medical diagnostic equipment based on new sensors and artificial intelligence. Three years; $57.6 million; Denmark and Spain, with interest from France, the Netherlands and Switzerland.

Vehicle Noise Identification

Development of a new methodology to allow more accurate and automated identification of noise sources in transportation vehicles. Four years; $1.53 million; Belgium and Germany, with interest from Sweden and Britain.

GTO Thyristors

Development of complete set of gate turn-off thyristors for application to railway traction systems. Two years; $19.2 million; France and Britain, with interest from Austria and Italy.

Chrome Tanning Salt Substitutes

Development of techniques to treat leather, replacing chrome by aluminum. Three years; $2.4 million; Austria, Greece and Spain, with interest from Sweden and Britain.

Development of New Materials for Car Engines

Development of ceramic and new metallic components for car engines. Five years; $14.4 million; France and Italy, with interest from Denmark.

Pan (N5)

Manufacture of pilot equipment to produce and prove the feasibility of manufacturing flow-line style, high-pressure subsea pipes. Two years (first state); $1.92 million; Norway and Britain, with interest from Spain.

Modular Image Processor

Production of modules and two prototypes of an integrated modular processor. Four years; $6.72 million; France and Sweden.

Bobins Supra Conductor

Study of properties that are essential for the development of technology to produce high-power magnets. Three years; $7.68 million; Austria and Switzerland, with interest from the Netherlands.

Desire

Development of all-dry, single-layer photolithography technology for submicron devices. Three years; $3.8 million; Belgium and Britain, with interest from Ireland.

Gas Proportional Scintillation Counter

Development, production and marketing of gas proportional scintillation counters. Four years; $3.8 million; Portugal and Britain.

Euromar

Development and application of modern technologies for the exploitation of ecological relations and cause-and-effect chains in the European seas. Nine years; $157 million; Denmark, Finland, German, the Netherlands, Norway and Turkey, with interest from Greece, Italy, Ireland, Spain and Britain.

Prospect for Construction Techniques

Development of an industrialized infrastructure system for urban construction techniques. Five years; $8.8 million; France, Italy and Britain, with interest from Germany.

European Software Factory

Design and creation of a data base with programing modules accessible to firms engaged in software development. Eight years; $313.9 million; France, Germany, Norway, Spain and Sweden, with interest from Ireland.

Protein Design

Development of a complete and integrated system of instrumentation and computer analysis capable of solving three-dimensional structures of small and medium-sized proteins. Five to 10 years; $15.3 million; Denmark and Germany, with interest from Italy.

Ceramics for Diesel Engines

Development of new, efficient, fibre-reinforced ceramics for diesel engines for commercial vehicles. Five years; $13.4 million; France and Germany, with interest from Spain.

Mitra

Development, industrialization and sale of mobile robots for telesurveillance. Four and one-half years; $31.9 million; France and Italy, with interest from Switzerland.

Mosos

Development of multimedia data base services with integration of the multimedia features in the entire chain of equipment. Three years; $72 million; Belgium, France and Britain.

Tubine

Development of an advanced power generation system, compounding a diesel cycle to that of an industrial gas turbine. Seven years; $45.12 million; Belgium and France.

Fishing Vessel for Year 1990

Development of technologies necessary for the conception, construction and exploitation of industrial fishing boats. Five years; $53.7 million; France, Spain and Norway, with interest from Greece and Britain.

PACA-Absorbtion Heat Pump Project

Research, development and industrialization of absorption heat pumps (PACA type 1) and heat transformers (PACA type 2) for industrial use and high-power applications. Five years; $9.6 million; France and Germany.

Mass-Production from Animal Cell Cultures by a Continuous Process

Animal cell culture applications by implementing processes on an industrial scale, permitting either mass production of one specific chemical by a process during a long period, or versatile and adaptable production of small quantities of a large spectrum of products, such as monoclonal antibodies to be used in diagnostic activities. Three years; $24.48 million; Austria, France and Italy, with interest expressed by Germany.

Production of Precursor For High-Performance Ceramic Materials by Wet Chemistry

High-technology ceramics to have excellent mechanical properties under heavy stress, outstanding electrical and optical properties and exceptional resistance to high temperatures and corrosive environments. Three years; $1.9 million; Austria and Belgium, with interest from Britain.

Sub-0.1 Micron Ion Projection

Developments in telecommunications and data processing call for an increased integration of electronic components to be obtained by further reduction of the width to be mastered in mass production and by improvements in materials technology. Three to five years; $4.8 million; Austria and Germany.

Prometheus

Create concepts and solutions that will point the way to a road traffic system with greater efficiency and economy and reduced impact on the environment, combined with a higher degree of safety. Eight years; $14.88 million for first year; France, Germany, Sweden, Italy and Britain.

Malaria Vaccine

Experimental research on development of malaria vaccine and serum. Four years; $10.5 million; France and Germany.

Universal Modular Color Display System for Process Control

Universal modular color display system for process control. Three years; $960,000; Finland and Germany, with interest from Italy.

Prolog Tools; Development of Software Tools in the Programing Language

Prolog aimed at expert systems. Three years for first phase; $1.92 million; Belgium, Germany and Switzerland.

HDTV

Development of a 50 Hz.-based HDTV system along an evolutionary development from the Mac-packet concept and compatibility with Mac-transmitters and receivers. Four years; $172.8 million; France, Germany, the Netherlands and Britain, with interest by Italy and Belgium.

Eau Claire

Development of a systematic approach to further reducing water pollution levels, with the Rhine River basin as a model example. Four years; $384,000; Belgium and the Netherlands, with interest by Britain.

Fieldbus

Communications architecture based on a local area networks for real-time control of industrial processes and machines. Five years; $24.5 million; Finland, France, Italy, Portugal and Britain, with interest from Germany.

SDII

Development of a data base for distributed expert systems on low-level computers, using the Pick operating system and C language. Five years; $19.2 million; France and Spain, with interest from Denmark.

Hercule

Applications of robotics to the construction industry to eliminate laborious and dangerous physical tasks and improve productivity. Two products are envisaged—a load-manipulating crane (robot Atlas) and a platform-mounted robot (GEO) for working on tall buildings and large structures. Five years; $21.1 million; France and Britain.

Polyvalent

Measuring system for hazardous gases. Four years; $2.6 million; Belgium and Finland.

Integrated Sensors for Large-Scale Applications

Integration of sensors in the production line using photolithography techniques and microelectronics. Five years; $25.9 million; France and Switzerland.

Sunflower Seeds

Production of new commercial varieties of sunflower with high oil content, suitable for arid zone conditions. Ten years; $3.84 million; France and Spain, with interest from Turkey.

Fast Prototyping Service for Silicon Applications Specific ICs (ASIC)

Development of compatible design and manufacturing tools for ASICs. Five years; $28.2 million; France and Britain.

Ada Realistic Software Workshop for Real-time Applications

Project aims to combine available components to provide Ada language programing environment for real-time application. Two years; $4.1 million; France and Britain.

Transpolis Transpotel

Physical distribution centers with provision for an integral data and communications processing system. Three years; $38.4 million; the Netherlands, Switzerland and Britain, with interest from Austria and Germany.

Europolis

Intelligent control system to aid urban and interurban traffic and advanced metropolitan information control and monitoring. Seven years; $122.8 million; Denmark, France, Italy and Spain.

Carminat

System for the acquisition, transmission, processing and presentation of information to improve the safety of the driver and make trips easier and more efficient. Four years; $49.9 million; France and the Netherlands.

Oxidipene

Pharmacological and clinical development of oxidipene, a calcium antagonist, and studies of related structures. Eight years; $5.76 million; France and Spain. □

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Voir C.P. David, "All-out Defense in the Nuclear Age", Issue Brief, n°. 3, juillet 1985, pp. 1-7 (publié par le Centre canadien pour le contrôle des armements); et "Les États-Unis en quête d'une ligne Maginot", L'Analyste, vol. 13, printemps 1986, pp. 32-34.

2. Sur les progrès soviétiques dans le domaine des missiles anti-missiles, cf. David Yost, "Les systèmes de défense anti-missiles soviétiques et l'OTAN", Politique Étrangère, vol. 49, automne 1984, pp. 685-697; du même auteur, "European Anxieties about Ballistic Missile Defense", The Washington Quarterly, vol. 7, automne 1984, pp. 112-129; Lothar Ruehl, "A Nato European Anti-Missile Defense", Nato's Sixteen Nations, vol. 31, avril 1986, pp. 28-33; et "Anti-Tactical Ballistic Missiles: The Emerging Debate", dans Strategic Survey, 1985-86, pp. 42-49 (publié par l'IISS à Londres).

3. Thomas Longstreth, John Pike et John Rhinelander, The Impact of US and Soviet Ballistic Missile Defense Programs on the ABM Treaty. A report for the National Campaign to save the ABM Treaty, Washington, mars 1985, pp. 34-35 et 54-56.

4. Gerard Smith, "Star Wars Is Still the Problem", Arms Control Today, 16 mars 1986, pp. 3-6.

5. Un bon exemple des contradictions entourant les objectifs du programme "Star Wars" est la compilation offerte par l'Arms Control Association, Star Wars Quotes, Washington, juillet 1986, 120 p. (cf. surtout pp. 1-5 & 12-13).

6. Cité par Pierre Lellouche, L'Avenir de la guerre, Paris: Mazarine, 1985, p. 224.

7. François Mitterrand, Réflexions sur la politique extérieure de la France, Paris: Fayard, 1986, p. 62.

8. Voir Pascal Boniface et François Heisbourg, La puce, les hommes et la bombe. L'Europe face aux nouveaux défis technologiques et militaires, Paris: Hachette, 1986, pp. 122-123.

9. Cf. Pierre M. Gallois, La Guerre de cent secondes. Les États-Unis, l'Europe et la guerre des étoiles, Paris: Fayard, 1985, p.21; P. Lellouche, L'avenir..., op.cit., p. 232; P. Lellouche, "SDI and the Atlantic Alliance", SAIS Review, vol. 5, été-automne 1985, pp. 67-69; Dominique Pignon, "L'initiative de défense spatiale et l'Europe", Stratégique, n°. 2, mars 1986, p. 60; et Ian Bellany, "Extended Deterrence and the Protection of the United States ICBM Force", dans Ian Bellany et Coit Blacker, Antiballistic Missile Defense in the 1980s, London, G.B.: Frank Cass, 1983, pp. 86-90.

10. Pour toutes les données relatives aux capacités techniques de la force de dissuasion, consulter: David Yost, "France's Deterrent Posture and Security in Europe", 2 parties, Adelphi Papers, nos. 194-195, hiver 1984-85, respectivement 72 et 75 pages; Robbin Laird, France, the Soviet Union, and the Nuclear Weapons Issue, Boulder: Westview Press, 1985, chap. 3 et 4; du même auteur, "France's Strategic Posture", Defense & Foreign Affairs, mai 1986, pp. 9-11, 39; Eric Grove, "Allied Nuclear Forces Complicate Negotiations", Bulletin of Atomic Scientists, vol. 42, juin-juillet 1986, pp. 18-23; et George Seignious & Jonathan Yates, "Europe's Nuclear Superpowers", Foreign Policy, n°. 55, été 1984, pp. 44-47.

11. Sur le plan de tir nucléaire français, lire David Yost, "French Nuclear Targeting", dans Desmond Ball et Jeffrey Richelson, Strategic Nuclear Targeting, Ithaca, N.Y. Cornell University Press,

1986, pp. 127-156 (en particulier pp. 141-142); et P. Lellouche, L'avenir..., op. cit.,pp. 258-261.

12. John Prados, Joel Wit et Michael Zagurek, "The Strategic Nuclear Forces of Britain and France", Scientific American, vol. 255, août 1986, pp. 33-41.

13. Ibid., p.41.

14. F. Heisbourg et P. Boniface, La Puce,..., op. cit., pp. 234-235.

15. Voir le rapport sommaire et publié de la commission "Delpech", ou Commission d'études sur les armes spatiales, dans son Rapport de synthèse présenté au ministère de la Défense, Paris, 30 janvier 1986, 24 p.

16. Sur les analyses de contre-mesures éventuelles au déploiement par l'URSS d'une défense anti-missile, consulter: J.F. Delpech, Rapport de synthèse..., op. cit., pp. 15-21; du même auteur, "De l'ABM à l'IDS: défenses antimissiles balistiques et initiative de défense stratégique", Armées d'aujourd'hui, n°. 109, avril 1986, pp. 41-44; F. Heisbourg et P. Boniface, La puce, ..., op. cit., pp. 58, 126 et 127; Pierre Langereux, "Allied Star Wars Support Remains Spotty", Aerospace America, vol. 24, février 1986, p. 62; Paul-Marie de la Gorce, "Europe and the Star-War", Heracles, n°. 27, mars-avril 1985, p. 4; Jean-Yves Leloup et Pierre Cazalas, "Les options spatiales françaises", Défense nationale, vol. 42, février 1986, pp. 136-138; Philippe Forget, "Éléments pour une analyse politico-stratégique de l'IDS", Défense nationale, vol. 42, mars 1986, p. 32; François Heisbourg, "La France face aux nouvelles données stratégiques", Défense nationale, vol. 42, avril 1986, pp. 38-39; et Paul-Ivan de Saint Germain, "L'initiative de défense stratégique: quel défi pour

la France?", Défense nationale, vol. 42, juin 1986, p. 124.

17. P. Lellouche, L'avenir ..., op. cit., p. 260.

18. D. Yost, "France's Deterrent ...", première partie, op. cit., pp. 25-26 et 33-39.

19. P. Lellouche, L'avenir ..., op. cit., pp. 239 et 258-261; et "SDI and the Atlantic Alliance", op. cit., p. 76.

20. D. Yost, "France's Deterrent ...", première partie, op. cit., p. 24.

21 Cf. D. Yost, "European Anxieties ...", op. cit., p. 126.

22. Lawrence Freedman, "Europe and the ABM Revival", in I. Bellany et C. Blacker, Antiballistic Missile Defense ..., op. cit., p. 83.

23. Pour un compte-rendu général de l'évolution de la réponse politique et diplomatique françaises vis-à-vis l'IDS, voir l'excellent article de John Fenske, "France and the Strategic Defense Initiative: Speeding up or Putting on the Brakes?", International Affairs, vol. 62, printemps 1986, pp. 231-246; voir aussi Manfred Hamm et Bruce Weinrod, "The Transatlantic Politics of Strategic Defense", ORBIS, vol. 29, hiver 1986, pp. 709-734.

24 L'analyse chronologique est fondée sur une lecture attentive des discours officiels prononcés par le président de la République, le premier ministre et les ministres des Affaires étrangères et de la Défense (ramassés dans la brochure Textes et documents d'actualité internationale, publiée régulièrement par le gouvernement). On s'est aussi basé sur une revue systématique des articles parus dans Le Monde, ainsi que sur la chronique "défense à travers la presse" de Défense nationale, publiée à tous les mois.

25. Michel Tatu dans Le Monde du 27 mars 1983.

26. Cf. J. Fenske, "France and the SDI ...", op. cit., p. 232.

27. Textes et documents ..., op. cit., juin 1984, p. 108 (intervention datée du 12 juin).

28. Ibid., août 1984, p. 26 (interview accordée à "La Croix" le 11 juillet).

29. Pour une revue des critiques de la presse, voir les chroniques de "défense à travers la presse" des numéros suivants de Défense nationale: août, septembre, octobre et décembre 1984.

30. Textes et documents ..., op. cit., septembre 1984, p. 37 (discours du 17 septembre).

31. "Stars Wars Plan Worries Envoy", The Washington Post, 30 octobre 1984, p. 21.

32. Textes et documents ..., op. cit., février 1985, p. 42 (discours du 9 février).

33. Lire l'allocution prononcée par Roland Dumas, le nouveau ministre des Relations extérieures, devant la presse diplomatique à Paris le 26 mars 1985; cf. aussi Jacques Amalric, "Paris voudrait unifier les positions européennes face aux États-Unis", Le Monde du 22 mars 1985, p. 1 et 6.

34. Michel Tatu, "Washington invite Paris à participer aux recherches sur la défense spatiale", Le Monde du 29 mars 1985, p. 1 et 4.

35. Textes et documents ..., op. cit., avril 1985, p. 94 (intervention du 23 avril).

36. Ibid., mai 1985, pp. 14-15 (conférence de presse du président Mitterrand le 4 mai).

37. Jacques Isnard, "Deux sociétés françaises dans la guerre des étoiles", Le Monde, 6 mai 1985, p. 1.

38. Voir "Eurêka": la renaissance technologique de l'Europe", propositions françaises, juin 1985 (document de travail), 5 p.

39. Cf. Textes et documents ..., op. cit., juillet et août 1985; Jeffrey Lenorovitz, "European Ministers Meet in Paris to Discuss Eureka Prospects", Aviation Week & Space Technology, 15 juillet 1985, pp. 21-22.

40. Voir Textes et documents ..., op. cit., novembre 1985, pp. 11-20 (communiqués, déclarations de base, charte et conférences de presse sur "Eurêka"); "Eureka", The Economist, 2 novembre 1985, p. 18; Henri De Bresson et Philippe Lemaitre, "Le financement du projet Eurêka progresse", Le Monde, 7 novembre 1985; et John Tagliabue, "Europeans Approve High Technology Plan", The New-York Times, 7 novembre 1985, p. D1.

41. Textes et documents ..., op. cit., septembre 1985, p. 40 (Discours prononcé par Roland Dumas à l'ONU, le 26 septembre).

42. Cf. "SDI has Prompted France to Step Up Nuclear Attack Research, Says Quilès", Jane's Defense Weekly, 23 novembre 1986, p. 1126; aussi de Jacques Isnard, "Un entretien avec M. Paul Quilès: la défense spatiale ne rend pas caduque l'arme nucléaire", Le Monde du 18 décembre 1985, pp. 1 et 6.

43. Voir David Marsh, "French High-Tech Groups Seek SDI Contracts", Financial Times, 8 janvier 1986, p. 2; "Firms Have SDI-Applicable R & D Through Eureka", Aviation Week & Space Technology, 16 décembre 1986, p. 15; David Brown, "European Industry Begins to seek US SDI Contracts", Aviation Week & Space Technology, 16 décembre 1986, pp. 12-14; "L'Europe face à l'IDS", Le Monde du 19 décembre 1986, p. 1; Judith Miller, "Washington's Allies some with Doubts Support Star Wars", The New-York Times, 30 décembre 1985, pp. 1 et B9; et "M. Quilès: les entreprises françaises sont libres de participer aux recherches américaines sur l'IDS", Le Monde du 25 janvier 1986.

44. Un bon exemple est le discours même de Jacques Chirac, très annonciateur d'une nouvelle attitude à venir sur l'IDS, tenu durant la campagne électorale. Lire aussi de Chirac, "Construire l'Europe et la défense collective", dans Le Monde du 28 février 1986, pp. 1 et 9.

45. "Demander aux Français plus de sacrifices et adhérer à l'initiative de défense stratégique", Le Monde du 23 mai 1986 (déclarations de Jacques Chirac).

46. Cf. la conférence de presse de M. Raimond du 2 juillet 1986, à Paris devant la presse diplomatique; et Bernard Guetta, "La visite de M. Raimond à Washington confirme la fin de la brouille franco-américaine", Le Monde du 21 mai 1986, p. 3.

47. Tel que l'explique M. Giraud: "Ainsi, la défense spatiale et la dissuasion nucléaire, qui reste la clé de voûte de notre système de sécurité, apparaissent-elles désormais plus complémentaires que concurrentes", dans Jacques Isnard, "Défense spatiale et dissuasion nucléaire sont complémentaires, affirme M. Giraud", Le Monde du 31 mai 1986, p. 10.

48. Cf. le rapport Delpech, J.F. Delpech, Rapport de synthèse ..., op. cit., et Fred Hiatt, "French See Star Wars At Least 25 Years Away", The Washington Post, 1 mai 1986, p. A10.

49. Allocution du président de la République devant l'Académie des sciences des États-Unis, à New-York le 3 juillet 1986.

50. Cf. Maurice Arvonny, "La mise en oeuvre d'Eurêka", Le Monde du 15 juin 1986; Francis Cornu et Philippe Lemaitre, "Les Européens relancent le projet Eurêka", Le Monde du 2 juillet 1986, pp. 1 et 32; et "Eureka", dans The Economist, 5 juillet 1986, pp. 16 et 75.

51. Jacques Isnard, "Un entretien avec le ministre de la défense: la France doit intensifier son effort militaire", Le Monde du 27 juin 1986, pp. 1 et 14; aussi "M. Giraud évoque le projet de construction par l'Europe d'une défense antimissiles", Le Monde du 19 juin 1986, p. 24; J. Fenske, "France and the SDI ..." op. cit., p. 241 (sur la position de M. Chirac); et Jacques Isnard, "M. Chirac veut exercer pleinement son rôle de premier ministre en matière de défense", Le Monde du 12 juillet 1986, p. 9.

52. Cf. Jeffrey Lenorovitz, "Aerospatiale Studies Missile System to Counter Tactical Soviet Threat", Aviation Week & Space Technology, 21 avril 1986, pp. 75-77; Rick Marshall, "France: Thomson-CSF Knocking on US Door", Defense & Foreign Affairs Daily, vol. 15, 18 juin 1986, p. 3; David Marsch, "Anglo-French Tie Proposed for Anti-Missile System", Financial Times, 11 juillet 1986, p. 4; "Companies Vie for SDI Theater Studies", Aviation Week & Space Technology, 14 juillet 1986, p. 30; Jacques Isnard, "Trois sociétés françaises en compétition pour la défense antimissile de l'Europe", Le Monde du 18 juillet 1986, p. 19; "Defense Dept. Assesses ATBM Technology", Aviation Week & Space Technology, 21 juillet 1986,

p. 30; la conférence de presse de M. Chirac, reproduite dans Le Monde du 23 juillet 1986, p. 7; et John Tagliabue, "Star Wars Luring Europe", The New-York Times, 5 août 1986, p. D1 (incluant un tableau sur les contrats passés entre des firmes européennes et la SDIO).

53. Lire l'article de Claude Julien, "Le réalisme d'une droite libérale: de la guerre des étoiles aux plans de privatisation", Le Monde diplomatique, vol. 33, juillet 1986, pp. 1, 6 et 7; aussi de Samuel Wells jr., "SDI, Eureka and European Cooperation", dans Robert Hunter et Elliott Farmer, Strategic Defense and the Western Alliance, Washington: The Centre for Strategic and International Studies, automne 1986, chap. 3.

54. Marc Geneste et Arnold Kramish, "De la terreur à la défense: le changement de parapluie", Défense nationale, vol. 40, janvier 1984, p. 51; aussi de Geneste, "L'initiative de défense stratégique et l'arms control", Défense nationale, vol. 41, mai 1985, pp. 9-22.

55. Voir P.M. Gallois, La guerre ..., op. cit., 197 pages; et John Vinocur, "Star Wars Plan for Europe Urged by French General", The New-York Times, 8 mars 1985, p. A11.

56. Cf. P. Forget, "Éléments pour une analyse ...", op. cit., pp. 27-28; P. Lellouche, "SDI and the Atlantic Alliance", op. cit., p. 74; M. Hamm et B. Weinrod, "The Trans-Atlantic Politics ..." op. cit., p. 730; D. Yost, "European Anxieties ...", op. cit., p. 118; et William Broad, "Allies in Europe are Apprehensive About Benefits of Star Wars Plan", The New York Times, 13 mai 1985, p. A6.

57. D. Yost, "European Anxieties ...", op. cit., p. 122.

58. Consulter W. Broad, "Allies in Europe ..." op. cit., p. A6;

Christoph Bertram, "Strategic Defense and the Western Alliance", Daedalus, vol. 114, été 1985, pp. 288 et 291; Lawrence Freedman, "The Star Wars Debate: The Western Alliance and Strategic Defense", Adelphi Papers, no. 199, été 1985, p. 42 (dans le cadre de la conférence de l'IISS sur "New Technology and Western Security Policy"); et Hugh De Santis, "SDI and the European Allies: Riding the Tiger", Arms Control Today, vol. 16, mars 1986, p. 8.

59. F. Heisbourg et P. Boniface, La puce, ..., op. cit., p. 135; voir aussi P. Forget, "Éléments pour une analyse ...", op. cit., pp. 29-30.

60. D. Pignon, "L'initiative de défense ...", op. cit., p. 65.

61. Jonathan Dean, "Will NATO Survive Ballistic Missile Defense?", Journal of International Affairs, vol. 39, été 1985, p. 111.

62. Cf. C. Bertram, "Strategic Defense ...", op. cit., pp. 292-294; L. Freedman, "Europe and the ABM ...", op. cit., p. 78; et Stanley Hoffmann, "The US and Western Europe: Wait and Worry", Foreign Affairs. America and The World 1984, vol. 63, février 1985, p. 639.

63. David Sorenson, "Ballistic Missile Defense for Europe", Comparative Strategy, vol. 5, août 1985, pp. 169-172.

64. P. Forget, "Éléments pour une analyse ...", op. cit., p. 25.

65. Lawrence Freedman, "NATO and The Strategic Defense Initiative", NATO's Sixteen Nations, vol. 29, novembre 1984, p. 19; Olivier Sevaistre, "L'Europe face à l'initiative de défense stratégique", Défense nationale, vol. 41, mai 1985, pp. 31-32; C. Bertram, "Strategic Defense ..." op. cit., pp. 191-294; J. Dean, "Will NATO

Survive ...", op. cit., p. 96; H. De Santis, "SDI and the European Allies ...", op. cit., p. 8.

66. Cité par Paul Gallis Mark Lowenthal et Marcia Smith, dans The Strategic Defense Initiative and United States Alliance Strategy, Washington, publié par le Congressional Research Service, 1er février 1985, p. 36.

67. Cité par Jim Hoagland, "Star Wars Plan Worries Envoy", The Washington Post, 30 octobre 1984, p. 21.

68. P. Lellouche, L'avenir ..., op. cit., pp. 235-236; voir aussi H. De Santis, "SDI and the European Allies ...", op. cit., p. 8.

69. D. Yost, "European Anxieties ...", op. cit., p. 117.

70. P. Lelouche, L'avenir ..., op. cit., p. 240; et Jacques Vernant, "La guerre des étoiles et nous", Défense nationale, vol. 40, décembre 1984, p. 140.

71. J. Dean, "Will Nato Survive ...", op. cit., p. 98; S. Hoffmann, "The US and Western Europe ...", op. cit., p. 638; et W. Broad, "Allies in Europe ...", op. cit., p. A6.

72. P. Lellouche, L'avenir ..., op. cit., pp. 238-239.

73. H. De Santis, "SDI and the European Allies ...", op. cit., pp. 8 et 10.

74. J.Y. Leloup et P. Cazalas, "Les options spatiales ...", op. cit., p. 139; et F. Heisbourg, "La France face aux nouvelles données ...", op. cit., pp. 41-45.

75. Douglas Ross, Coping with Star Wars: Issues for Canada and the Alliance, Aurora Papers (publié par le Centre canadien pour le contrôle des armements), n°. 2, 1985, p. 43; et Lawrence Freedman, "The Small Nuclear Powers", dans Ashton Carter et David Schwartz, Ballistic Missile Defense, Washington: Brookings, 1984, p. 273.

76. P. Lellouche, L'avenir ..., op. cit., p. 240.

77. Jérome Dumoulin et Dinah Louda, "Why France Can't Decide About Star Wars", The Washington Post National Weekly Edition, 10 mars 1986, p. 18; voir aussi "French Space Program Focuses on Surveillance", The Globe and Mail, 5 juin 1985, p. 9; et C. Bertram, "Strategic Defense ...", op. cit., p. 286.

78. F. Heisbourg et P. Boniface, La puce, ..., op. cit., p. 133; sur l'effet de surprise de l'IDS à l'endroit des Européens, voir Claude Julien, "La guerre des étoiles et la chance de l'Europe", Le Monde diplomatique, vol. 32, mai 1985, p. 1; et Eric Alterman, "La guerre des étoiles descend sur terre", Le Monde diplomatique, vol. 33, juillet 1986, p. 4.

79. P. Gallis, M. Lowenthal et M. Smith, The Stategic Defense Initiative ..., op. cit., pp. 27-28.

80. Mr. Michael Forrestal, Rapporteur général, The Report on Alliance Security, étude du comité militaire de l'assemblée parlementaire de l'Atlantique-Nord, mai 1985, p. 26.

81. Une déclaration du Général Bernard Rogers (SACEUR), dans une interview de la revue US News & World Report, 20 janvier 1986, p. 29.

82. P. Lellouche, "SDI and the Atlantic Alliance ...", op. cit., p. 80; Thierry de Montbrial, "The European Dimension", Foreign Affairs. America and the World 1985, vol. 64, février 1986, p. 508.

83. Anton De Porte et Hugh De Santis, "The Politics of French Security Policy", AEI Foreign Policy and Defense Review, vol. 4, printemps 1982, p. 31.

84. Michael Feazel, "US Technology Transfer Practices will Guide European Reaction to SDI", Aviation Week & Space Technology, 3 juin 1985, p. 127.

85. Voir sur cette question: "Technology transfer: a Balance of Interests", Strategic Survey, 1983-1984, pp. 17-22 (publié par l'IISS à Londres).

86. P. Lellouche, L'avenir .., op. cit., pp. 193-194; F. Heisbourg et P. Boniface, La puce, ..., op. cit., p. 151; H. De Santis, "SDI and the European Allies ...", op. cit., p. 7; et C. Bertram, "Strategic Defense ...", op. cit., p. 280.

87. D. Pignon, "L'initiative de défense ...", op. cit., p. 65.

88. Le Monde du 28 mai 1985, p. 7.

89. F. Heisbourg et P. Boniface, La puce, ..., op. cit., p. 23.

90. François Heisbourg, "Strategic Choices: Their Roles in NATO's Defense Planning and Force Modernizations", Adelphi Papers, n°. 205, printemps 1986, p. 42.

91. François Mitterand, Réflexions..., op. cit., p. 89.

92. T. de Montbrial, "The European Dimension", op. cit., p. 512.

93. Textes et documents ..., op. cit., novembre 1985, p. 58 (interview de Roland Dumas avec "Le nouvel observateur", le 15 novembre).

94. Claude Julien, "De la guerre des étoiles à Eurêka", Le Monde diplomatique, vol. 32, août 1985, pp. 1 et 22.

95. Voir S. Wells, "SDI, Eureka ...", op. cit., pp. 3-9; André-Yves Portnoff et al., "Eurêka: les 24 premières actions", Sciences & techniques, n°. 22, janvier 1986, pp. 22-38; et le dossier "Les ambitions d'Eurêka", dans Le Monde diplomatique, vol. 32, août 1985, pp. 17-22.

96. F. Heisbourg et P. Boniface, La puce, ..., op. cit., p. 290.

97. Louis-Bernard Robitaille, "Eurêka: l'Europe à l'heure du high-tech", L'actualité, mai 1986, p. 108.

98. F. Cornu et P. Lemaître, "Les Européens relancent ...", op. cit., p. 32.

99. Textes et documents ..., op. cit., novembre 1985, p. 17 (conférence de presse de Roland Dumas à Hanovre le 6 novembre).

100. Michel Rudnianski et Christros Passadeos, "Une mince frontière entre recherches civiles et potentialités militaires", Le Monde diplomatique, vol. 32, août 1985, pp. 20-21.

101. Voir M. Tatu, "Washington invite Paris ...", op. cit., p. 1.

102. Cf. "Congressional Interest in ATBM", Air Force Magazine, janvier

1986, pp. 18-19; Theresa Foley, "SDIO Plans to Fund Theatre Defense Architecture", Aviation Week & Space Technology, 19 mai 1986, pp. 24-26; et "European Missile Defense should Preceed SDI, Abrahamson Says", Aerospace Daily, 5 juin 1986, p. 372.

103. Sur la menace que pose les nouvelles fusées soviétiques, voir Manfred Wörner, "A Missile Defense for NATO Europe", Strategic Review, vol. 14, hiver 1986, pp. 13-19; Sénateur Pete Wilson, "A Missile Defense for NATO: We Must Respond to the Challenge", Strategic Review, vol. 14, printemps 1986, pp. 9-15; Dennis Gormley, "A New Dimension to Soviet Theatre Strategy", Orbis, vol. 29, automne 1985, pp. 546-553; Uwe Nerlich, "Missile Defences: Strategic and Tactical", Survival, vol. 27, mai-juin 1985, pp. 119-127; Fred Hoffman, "The Star Wars Debate: the Western Alliance and Strategic Defence", Adelphi Papers, n°. 199, été 1985, pp. 25-33 (dans le cadre de la conférence de l'IISS sur "New Technology and Western Security Policy"); et Hugh De Santis, "A Theater Missile Defense for Europe", SAIS Review, vol. 6, été-automne 1986, pp. 99-116.

104. Conférence devant l'Institut des hautes études de la défense nationale le 11 mai 1985, rapportée par F. Heisbourg et P. Boniface, La puce, ..., op. cit., p. 59.

105. Voir P.M. Gallois, La guerre ..., op. cit., pp. 89-107.

106. Cf. Jonathan Stein, "Anti-Tactical Ballistic Missiles", Arms Control Today, vol. 15, octobre 1985, p. 10.

107. Cf. M. Hamm et B. Weinrod, "The Transatlantic Politics ...", op. cit., p. 731.

108. U. Nerlich, "Missile Defenses ..,", op. cit., pp. 120-121; et D. Sorenson, "Ballistic Missile Defense ...", op. cit., pp. 170-171.

109. Alun Chalfont, Star Wars: Suicide or Survival, Boston: Little, Brown and Company, 1985, pp. 117-119.

110. D. Yost, "European Anxieties ...", op. cit., p. 122.

111. Voir D. Sorenson, "Ballistic Missile Defense ...", op. cit., pp. 167-169.

112. Voir P. Wilson, "A Missile Defense ...", op. cit., p. 14; l'IDE était justement perçue par l'équipe du "Future Security Strategy Study" (le panel Hoffman), qui fût constituë peu après l'annonce de l'IDS, comme une option intermédiaire attrayante autant d'un point de vue américain qu'européen. En voici les raisons:

> Deployment of anti-tactical missile (ATM) system is an intermediate option that might be available relatively early. The system might combine some advance mid-course and terminal components identified by the Defensive Technologies Study with a terminal underlay. The advanced components, though developed initially in an ATM mode, might later play a role in continental United States (CONUS) defense. Such an option addresses the pressing military need to protect allied forces as well as our own, in theaters of operations, from either non-nuclear or nuclear attack. It would directly benefit our allies as well as ourselves. Inclusion of such an option in our long-range R&D program on ballistic missile defenses should reduce allied anxieties that our increased emphasis on defenses migh indicate a weakening on our commitment to the defense of Europe. We can pursue such a program option within ABM treaty constraints.

Extrait du rapport du panel, publiê par Hans Günter Brauch, dans une conférence intitulée Antitactical Missile Defense: Will the European Version of SDI Undermine the ABM Treaty?, publiée par l'International Studies Association, Washington, mars 1985, p. 43 (texte ronéotypé).

113. Pour une synthèse des problèmes et désavantages liés aux AMBT, voir Christoph Bertram, "Strategic Defense in Europe", Nato's Sixteen Nations, vol. 31, juin 1986, pp. 28-30.

114. Cf. D. Sorenson, "Ballistic Missile Defense ...", op. cit., pp. 162-163 et 172-173; H. De Santis, "A Theater Missile Defense ...", op. cit., p. 109; et Robert Herman et Carol Rose, "Star Wars and Nato", Arms Control Today, vol. 14, juillet-août 1984, pp. 8-9.

115. J. Stein, "Anti-Tactical ...", op. cit., p. 12.

116. Voir "Anti-Tactical Ballistic Missiles ...", dans Strategic Survey, 1985, op. cit., p. 48.

117. L. Freedman, "NATO and the Strategic Defense ...", op. cit., p. 20.

118. Cf. J. Stein, "Anti-Tactical ...", op. cit., p. 12; et H. De Santis, "A Theater Missile Defense ...", op. cit., pp. 110-113.

119. J. Stein, "Anti-Tactical ...", op. cit., p. 11; voir aussi H. Brauch, Antitactical Defense ..., op. cit., pp. 52-53.

120. L. Freedman, "The Star Wars Debate ...", op. cit., p. 43.

121. Barry Blechman et Victor Utgoff, Fiscal and Economic Implications of Strategic Defenses, Washington: The John Hopkins Foreign Policy Institute, septembre 1986, p. 66 (texte ronéotypé).

122. H. De Santis, "A Theatre Missile Defense ...", op. cit., p. 107.

123. Voir sur toute cette question, l'article du général Alain Baer, "ATBM, défense aérienne élargie et concept de dissuasion globale", Défense nationale, vol. 42, août-septembre 1986, pp. 7-20.

124. Jacques Isnard, "La France et l'Allemagne fédérale du général Alain Baer, "ATBM, défense aérienne élargie et concept de dissuasion globale", Défense nationale, vol. 42, août-septembre 1986, pp. 7-20.

125. Voir Anton De Porte, "France's New Realism", Foreign Affairs, vol. 63, automne 1984, pp. 144-152; Stanley Hoffmann, "Gaullism by Any Other Name", Foreign Policy, n°. 57, hiver 1984-85, pp. 48-49 et 54-55; Paul-Marie de la Gorce, "La France et la défense de l'Europe", Le Monde diplomatique, vol. 31, janvier 1984, pp. 1 et 28-29; et F. Heisbourg, "Strategic Choices...", op. cit., p. 44.

126. Paul Lewis, "Chirac is pledged to stick with NATO and Bonn", The New York Times, 6 avril 1986; et William Echikson, "France Is Rethinking Its Independent Defense Posture", The Christian Science Monitor, 23 juillet 1985.

127. "The French Connection", dans Strategic Survey, 1984-1985, p. 49 (publié par l'IISS à Londres).

128. Michael Feazel, "NATO Planners Drafting Guidelines for Europe-Based ATBM Development", Aviation Week & Space Technology, 14 juillet 1986, pp. 30-31.

129. D. Pignon, "L'initiative de défense ...", op. cit., p. 66.